

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 29 Mai 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°134 ■

**Tebboune
préside une
réunion du
Conseil
des ministres**

P 16

L'ALGÉRIE ABRITE DÈS AUJOURD'HUI LA 49ÈME CONFÉRENCE DE L'OAA

Cap sur la promotion de l'assurance agricole en Afrique

Avec une participation importante dépassant les 1700 acteurs des assurances, venus de plus de 70 pays, la 49ème conférence de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) s'ouvre aujourd'hui à Alger.

P 3



HABITAT

Vers la distribution d'un million de logements avant 2024

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé que près d'un million de logements, toutes formules confondues, devraient être distribués avant 2024, grâce à la dynamique que connaît le secteur.

P 2

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
DANS LES TRANSPORTS,
BÂTIMENT ...

L'effort a été payant en 2022

Qu'il s'agisse de transport, de construction ou de consommation, l'Algérie compte bien réussir sa transition énergétique, et par la même maîtriser sa consommation. Dans un communiqué de l'Aprue (L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie), a fait savoir que rien que dans les transports, près de 120 000 véhicules ont été reconvertis au GPL en 2022.

P 5

HYDROCARBURES

Le groupe saoudien « Delta Energy » veut investir en Algérie

Les Saoudiens veulent saisir les opportunités d'affaires existantes en Algérie. Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier dimanche, une délégation du groupe saoudien "Delta Energy", conduite par son PDG, Bader Al-Aiban.

P 5

Géant
ELECTRONIC

Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، صح جيون

HADJ

Mobilis lance une opération spéciale au profit des pèlerins algériens

ATM Mobilis a lancé dimanche une opération spéciale au profit des pèlerins algériens, consistant en une offre exceptionnelle de roaming leur permettant de rester joignables tout au long de leur séjour aux Lieux saints de l'Islam, en Arabie saoudite, indique un communiqué de cet opérateur de la téléphonie mobile en Algérie.

"ATM Mobilis est fier d'annoncer le lancement de son opération-spécial Hadj 1444-2023, visant à accompagner les futurs pèlerins algériens à l'occasion de leur voyage aux Lieux saints de l'Islam en leur proposant une offre exceptionnelle de roaming leur permettant de rester joignables tout au long de leur séjour en Arabie saoudite", précise la même source.

"Cette offre sera lancée à compter du 28 mai 2023 et permettra à ses utilisateurs de bénéficier de plusieurs heures d'appels entrants et d'un volume d'appels sortants et d'internet très compétitif", ajoute le communiqué de Mobilis.

L'opérateur ajoute qu'"en plus de ces avantages, il sera possible de recharger à tout moment les lignes téléphoniques des pèlerins, que ce soit à partir de l'Arabie saoudite en composant le *600# via l'application MobiSpace ou l'interface Web MeetMob, mais aussi au niveau des Agences commerciales Mobilis en l'Algérie".

La même source assure que "l'opération spéciale d'ATM Mobilis ne s'arrête pas là, puisque l'opérateur leader de la téléphonie mobile offrira une SIM prépayée 'Sama', dotée d'un crédit de 100 DA, pour chacun et chacune des citoyens accomplissant le cinquième pilier de l'Islam". Afin d'obtenir gratuitement cette SIM, recharger son compte téléphonique et découvrir les avantages de cette offre spéciale, "il suffit de se rendre à l'une des Agences commerciales Mobilis à travers tout le pays, munis de sa pièce d'identité ou de son passeport et de la copie du carnet de Hadj", explique le communiqué de Mobilis.

AFFAIRE ENTMV

La Cour d'Alger confirme les peines de première instance à l'encontre des accusés

La Cour d'Alger a confirmé, dimanche, les peines prononcées en première instance contre les accusés dans l'affaire de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), liée au retour de deux navires de l'ENTMV à moitié vides de Marseille vers Skikda et Alger. La Cour d'Alger a ainsi condamné l'ancien Directeur général de l'ENTMV, Kamel Issaad, à 6 ans de prison ferme, l'ancien directeur commercial, Karim Bouzenad à 5 ans de prison ferme, et l'ancienne responsable de la cellule de développement des systèmes informatiques, Fatma Laimchi à un (1) an de prison avec sursis, tandis que l'ancien chef de département du fret, Kamel Eddalia et l'ancien directeur général adjoint, Cherifi Ikkal ont été acquittés. Pour rappel, les mis en cause dans cette affaire ont été poursuivis pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et enrichissement illicite.

HABITAT

Vers la distribution d'un million de logements avant 2024

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé que près d'un million de logements, toutes formules confondues, devraient être distribués avant 2024, grâce à la dynamique que connaît le secteur.

Synthèse Slimane T.

Dans une interview à la télévision algérienne qui sera diffusé samedi soir, M. Belaribi a souligné que "les mégas" programmes réalisés entre 2020 et 2022 dans le secteur de l'habitat ont permis la distribution de plus de 920.000 logements, ajoutant que des efforts sont en cours pour atteindre 1 million de logements avant 2024. Concernant les équipements publics, 2.200 équipements ont été livrés durant la période considérée (2020-2022), selon les chiffres avancés par le ministre lors de cette interview, dont des extraits ont été publiés par la télévision algérienne.

700.000 logements, toutes formules confondues, sont actuellement en cours de réalisation, a affirmé le ministre, rappelant le programme tracé au titre de la loi de finances 2023 prévoyant 225.000 logements.

Avec le lancement du programme prévu au titre de la loi de finances 2024, le nombre global de logements en cours de réalisation passera à 1 million, a déclaré M. Belaribi.

Les projets en question sont réalisés à un rythme accéléré et soutenu, au moment où d'autres chantiers sont à l'arrêt, a-t-il fait savoir, affirmant l'attachement du secteur à traiter tous les problèmes rencontrés et à aplanir les difficultés pour la relance des travaux, et ce à la faveur des réunions péri-

diques tenues à cet effet.

Quant aux objectifs de l'année 2023, le ministre a affirmé que le secteur aspirait à réaliser les mêmes résultats obtenus en 2022, année marquée par la distribution de 417.000 logements, un bilan qui a permis, selon lui, d'alléger la charge sur la demande de logement à l'échelle nationale.

M. Belaribi a relevé, dans ce sillage, l'importance de l'opération de distribution des logements prévue le 5 juillet, à l'occasion du double fête de l'indépendance et de la jeunesse au niveau national, soulignant que l'Etat consacrait, à travers ces programmes, son caractère social issu de la Proclamation du 1er Novembre. Evoquant les projets d'habitat, le ministre a rappelé la réalisation du pôle ur-

bain intégré au niveau du site Haouche Errih (Blida) qui comprend 10.000 unités avec tous les équipements.

Le ministre a fait état aussi des programmes pour la réalisation, pour la première fois, de 2.400 logements à Ouargla et ce dans le cadre d'une vision à long terme visant la réalisation de nouvelles villes à l'horizon 2040-2045 dans cette wilaya.

Pour ce qui est des structures sportives dans les wilayas du sud, M. Belaribi a affirmé la définition des assiettes foncières nécessaires pour la réalisation de deux stades à Béchar et Ouargla, ajoutant que ces deux structures seront réalisées conformément aux normes internationales telles que celles implantées à Oran et Tizi-Ouzou.

LE MINISTRE DE L'HABITAT L'A DÉCLARÉ :

«L'AADL 3 n'est pas à l'ordre du jour»

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi s'exprime à nouveau sur l'éventuel l'inscription d'un nouveau programme AADL. Il a affirmé que « l'Aadl 3 n'est pas à l'ordre du jour ». Dans une interview accordée à la télévision nationale, le ministre a affirmé qu'« il est prématuré d'aborder actuellement le dossier » même s'il admet que « l'équation est difficile mais pas impossible ».

Pour le ministre un tel projet exige des

études approfondies au préalable. « Il faut penser aux revêtements de sol, au financement et aux matériaux de construction qui ont connu une hausse des prix, à l'instar de du fer et du ciment, avant d'ouvrir ce dossier » a précisé le ministre.

Le ministre a souligné, dans ce cadre, que « lancer le dossier AADL 3 et se retrouver ensuite dans une impasse concernant les étages est loin d'être la solution idoine ». Aussi, préconise-t-il, une étude proactive à même d'associer la Banque nationale de lo-

gement dans l'opération de financement afin les retards dans la réalisation des logements. Néanmoins, il ne ferme pas la porte à toute éventualité.

« Le dossier est ouvert. Les services du ministère étudient toutes les possibilités et les sites de réalisation » a-t-il avancé. Pour Mohamed Tarek Belaribi, la priorité opération est de « clôturer le dossier de l'AADL 2 ».

S.T.

TRANSITION VERS LA E-ADMINISTRATION

Le renforcement de la numérisation, une priorité pour le secteur de la Justice

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Abderrachid Tabi a affirmé, samedi depuis M'sila, que le renforcement de la numérisation du secteur de la justice constituait une priorité pour mieux répondre aux exigences de la transition vers la e-Administration.

Le renforcement de la numérisation figure parmi les priorités, à même de mieux répondre aux exigences de la transition vers la e-Administration", a précisé le ministre qui coprésidait avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, l'ouverture des travaux d'une Journée d'études sur la "e-Justice" à l'université Mohamed Bou-diaf.

Dans son intervention lors de cette journée organisée en collaboration avec la Cour de M'sila, le ministre a relevé que "conformément au programme du président de la République relatif à la révision des méthodes de travail et de gestion des juridictions, et l'amélioration des performances du secteur, la e-Administration a été un choix inéluctable" ajoutant, dans le même contexte, "l'adoption d'une stratégie de transi-

tion numérique basée sur l'utilisation des moyens techniques modernes et assurant le transfert sécurisé et instantané des informations vu la confidentialité et la spécificité des données judiciaires".

"En vue d'améliorer la performance du travail judiciaire, nous avons adopté une stratégie basée sur des objectifs essentiels tels que l'utilisation des technologies modernes dans la gestion judiciaire à travers l'utilisation des systèmes automatisés nouvellement créés et développés pour gérer le dossier judiciaire, le recouvrement des frais judiciaires et des amendes, ainsi que la gestion du casier judiciaire et le certificat de nationalité, outre la gestion et l'exploitation des empreintes génétiques et d'autres applications techniques", a ajouté M. Tabi.

La même stratégie inclut la numérisation des procédures de justiciabilité et l'utilisation des technologies modernes dans la gestion administrative et financière des autorités judiciaires et de l'administration centrale, ainsi que la gestion des ressources humaines par les différents systèmes développés dans cette optique, ajoute M. Tabi.

La concrétisation de la e-Justice "repose principalement sur le développement des infrastructures du secteur", et ce à travers "la poursuite des efforts visant une bonne organisation, conformément aux normes internationales adoptées au regard des menaces internationales croissantes que connaît le domaine de l'informatique, outre la réalisation de l'indépendance technologique en recourant aux compétences nationales du secteur dans le développement des systèmes informatiques".

A ce titre, le ministre a mis l'accent sur "l'importance de l'orientation en cours dans le cadre de la même stratégie en vue de s'adapter aux réformes légale et réglementaire initiées par le gouvernement pour réaliser l'approche qualité-prix à travers l'amélioration continue du niveau des compétences techniques du secteur, outre le travail continu visant à étendre graduellement les services de la e-Justice au profit des citoyens et tous les justiciables, et à améliorer la gestion des procès à travers la généralisation de la numérisation des étapes de traitement du dossier de justice".

R.E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger
Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER:
PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28
Fax : (021) 73.95.59
(021) 73.99.19

L'ALGÉRIE ABRITE DÈS AUJOURD'HUI LA 49ÈME CONFÉRENCE DE L'OAA

Cap sur la promotion de l'assurance agricole en Afrique

Avec une participation importante dépassant les 1700 acteurs des assurances, venus de plus de 70 pays, la 49ème conférence de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) s'ouvre aujourd'hui à Alger.

Par Zahir R

Placée sous le haut patronage du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, cette édition mettra l'accent sur l'assurance agricole en tant que priorité majeure pour les assureurs africains. Cet événement continental de deux jours s'annonce comme un véritable moteur de transformation pour l'industrie des assurances agricoles. Il est d'ailleurs, placé sous le thème : « La contribution de l'assurance aux défis de la sécurité alimentaire en Afrique ».

le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), Youcef Benmicia a indiqué que l'Afrique présente des potentiels de croissance de l'assurance dans le secteur agricole qui méritent d'être consolidés.

S'exprimant lors d'un point de presse organisé hier à Alger, l'intervenant a fait savoir que cet important événement se penchera sur la proposition de solutions novatrices pour répondre aux défis du secteur agricole, mais aussi contribuer à façonner un avenir plus résilient et prospère pour l'assurance agricole en Afrique.

En effet, cette conférence sera également un espace d'échange et de partage de solutions novatrices pour le développement de la branche agricole représentant actuellement moins de 4% du marché africain des assurances, évalué à 62 milliards de dollars. Un taux très faible est loin des potentialités existantes.

Face à l'ampleur des catastrophes naturelles, les propositions mettront l'accent sur l'impératif de mettre en place de nouveaux dispositifs d'assurance adaptés pour assurer la sécurité alimentaire des pays du continent, en tenant compte de l'ampleur des calamités agricoles accentuées par les changements climatiques.

Pour le président de l'UAR, des solutions existent et peuvent contribuer au développement de l'assurance agricole. En effet, il s'agit à titre d'exemple de mettre en place des systèmes d'assurance spécifiques face aux calamités naturelles, à l'instar de la micro-assurance.

Cette dernière est un service destiné aux agriculteurs qui n'ont pas suffisamment de moyens pour être couverts par des organismes assurantiels classiques, d'où l'idée d'un projet de mise en place d'un système de couverture d'assurance dédié au domaine de l'agriculture. L'intervenant a plaidé également pour l'adaptation du cadre réglementaire et de la supervision pour faciliter l'accès aux produits d'assurance agricole indiciels.

Un grand travail de sensibilisation reste donc à accomplir auprès des agriculteurs pour at-



teindre l'objectif de la sécurité alimentaire. Pour sa part, Hassan Khelifati, Vice-président de l'UAR a souligné que « l'assurance agricole joue un rôle crucial dans la protection des revenus des agriculteurs, la promotion de la sécurité alimentaire et la stimulation du développement économique durable. Relever le défi de la sécurité alimentaire exige une vision audacieuse et une collaboration étroite entre les assureurs, les organismes de réglementation et les parties prenantes concernées ».

Pendant cet événement majeur, des acteurs clés de l'industrie des assurances, des experts renommés, des compagnies d'assurance et des représentants d'organisations internationales se réuniront pour échanger des idées, partager des connaissances et explorer des visions prometteuses pour renforcer l'assurance agricole en Afrique. Durant les deux jours de travaux, les participants se concentreront notamment sur les solutions de la micro-assurance qui revêtent un excellent potentiel garantissant une plus grande pénétration et une meilleure expansion des services d'assurance, car elles permettent d'assurer les besoins de couverture des couches à revenus faibles et intermédiaires. La rencontre propose ainsi un programme complet comprenant des sessions, des panels et des réunions, tous axés sur la promotion de l'assurance agricole en Afrique. Les sujets qui seront abordés incluent le développement de solutions d'assurance visant à améliorer la production agricole, les mécanismes de transfert de risques catastrophiques public-privé en Afrique pour renforcer la résilience du continent, la « Déclaration de Nairobi », l'évolution rapide du secteur des assurances en Afrique avec une attention particulière accordée à la micro-assurance et aux insurtechs en tant que solutions pour la sécurité alimentaire, ainsi que le rôle crucial de la réglementation

et de la supervision pour faciliter l'accès aux produits d'assurance agricole indiciels sur le continent africain. La session intitulée « L'évolution rapide du secteur des assurances en Afrique : l'importance croissante de la micro-assurance et des insurtechs pour la sécurité alimentaire » permettra aux experts de mettre en évidence l'émergence de la micro-assurance et des technologies de l'assurance insurtechs en tant qu'outils clés pour améliorer l'accès aux services d'assurance agricole. Les discussions porteront également sur les opportunités et les défis liés à ces nouvelles approches, ainsi que sur le partage de cas de réussite dans l'utilisation de la technologie pour fournir des solutions de sécurité alimentaire adaptées aux besoins des agriculteurs. Un autre thème abordé sera « Lutter contre les risques du changement climatique sur la sécurité alimentaire : le rôle de l'assurance ».

Les participants exploreront le lien entre le changement climatique et la sécurité alimentaire, en discutant de la manière dont l'assurance peut servir de mécanisme de protection contre les risques climatiques tels que les sécheresses, les inondations et les tempêtes, tout en soutenant une production alimentaire durable. En favorisant la collaboration et l'échange d'expertise, la rencontre de l'OAA offre une opportunité propice pour explorer de nouvelles approches et encourager la coopération entre les acteurs de l'industrie des assurances afin de renforcer l'assurance agricole en Afrique. Il s'agit d'un engagement commun visant à créer un environnement plus favorable à l'investissement dans l'agriculture et à la croissance durable du secteur, afin de proposer des solutions plus accessibles et rentables pour les agriculteurs africains.

L'ASSURANCE AGRICOLE

Un maillon "important" pour garantir la sécurité alimentaire en Afrique

L'assurance est un maillon "important" dans le développement du secteur agricole en Afrique et un outil "indispensable" pour garantir la sécurité alimentaire, dans un contexte de risques climatiques majeurs, a souligné Jean Baptiste Ntukamazina, secrétaire général de l'Organisation des assurances africaines (OAA), tout en se félicitant de la tenue de la 49ème conférence et assemblée générale de l'OAA en Algérie.

S'exprimant dans un entretien à l'APS, M. Ntukamazina, a affirmé que l'assurance constituait un maillon "important" dans le développement du secteur agricole en Afrique, faisant remarquer que la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB) des pays africains se situe en moyenne entre 30 et 50%, d'où "la nécessité de sensibiliser les agriculteurs africains à souscrire à l'assurance agricole afin de couvrir les risques climatiques et autres, de manière à augmenter la pénétration de l'assurance en Afrique".

Déplorant la faiblesse du taux de la souscription des agriculteurs à l'assurance agricole, estimée aujourd'hui à moins de 2%, le secrétaire général de l'OAA a fait observer que "les compagnies d'assurances africaines étaient en mesure de contribuer à la sécurité alimentaire en couvrant le secteur agricole contre tous les risques climatiques et autres aléas de manière à atténuer leurs effets sur les agriculteurs".

"Nous sommes prêts à travailler avec les pouvoirs publics dans le cadre de politiques inclusives, ce qui va permettre de participer à la lutte contre la faim, la pauvreté et d'atteindre les objectifs fixés en matière de sécurité alimentaire", a-t-il précisé, ajoutant que "l'assurance massive des agriculteurs permettra de générer des ressources financières nécessaires pour la prise en charge des indemnités en cas de sinistres".

En outre, la contribution des gouvernements est aussi primordiale pour promouvoir l'assurance agricole, a-t-il relevé en citant, entre autres, l'octroi de subsides pour les primes d'assurances et l'élaboration d'une réglementation favorable au développement de cette branche d'assurance.

"Les compagnies d'assurances africaines ont besoin aussi de données météorologiques fiables leur permettant de prévoir les risques liés à la pluviométrie ou à la sécheresse", a-t-il souligné.

Le développement de l'assurance agricole dépend également de la sensibilisation et de la prise de certaines mesures incitatives à l'égard des agriculteurs, a relevé encore le SG de l'OAA, tout en rappelant que cette organisation, qui compte plus de 400 compagnies reste "une instance de réflexion et de propositions et un espace de débat et de partage des expériences".

Interrogé sur les causes de la faiblesse de l'assurance agricole en Afrique, M. Ntukamazina a expliqué que cela est dû principalement au manque de culture d'assurance et à la mauvaise gestion de ressources financières. Le manque de sensibilisation des populations sur l'importance de l'assurance est aussi à l'origine de cette faiblesse, a-t-il également clarifié.

Dans ce contexte, le SG de l'OAA a mis en garde contre le phénomène de l'insécurité alimentaire ayant pris, selon lui, des "proportions alarmantes en Afrique", exhortant "les Etats africains à considérer le secteur agricole comme la véritable base du développement économique, bien avant l'exploitation des matières premières et des hydrocarbures".

L'Algérie, un exemple à suivre en matière de mutualité agricole

Par ailleurs, le SG de l'OAA a estimé que le choix du thème de "la contribution de l'assurance aux défis de la sécurité alimentaire en Afrique" pour la 49ème conférence et l'OAA, qui se tient à Alger du 27 au 31 mai courant, est "judicieux" et va permettre de débattre de "la contribution de l'industrie d'assurance pour le règlement de cette question d'insécurité alimentaire".

Tout en saluant au passage les autorités algériennes d'avoir accepté d'abriter les travaux de la 49ème conférence annuelle et assemblée générale de l'OAA, M. Ntukamazina a estimé que "la mutualité agricole en Algérie est plus développée par rapport aux autres pays africains".

"L'Algérie dispose de l'expérience dans le domaine de l'assurance agricole qu'elle peut vraiment partager avec le reste des pays africains. Je ne vois pas beaucoup d'expériences réussies et similaires à celle de la Caisse algérienne de la mutualité agricole (CNMA). C'est un bel exemple qui devrait être suivi par d'autres compagnies africaines", a-t-il encore relevé.

A ce propos, le SG de l'OAA a annoncé l'organisation prochainement d'un séminaire en Algérie, en collaboration avec la CNMA, devant permettre de partager son expérience avec d'autres compagnies d'assurances du continent.

S.R.

R.E.

ASSURANCES

156 milliards de DA de chiffre d'affaires en 2022

Le président de l'UAR, Youcef Benmicia a indiqué que le secteur des assurances en Algérie a renoué avec la croissance, notamment avec la relance économique que connaît le pays depuis de l'après pandémie.

Un chiffre d'affaires de 156 milliards de DA a été réalisé en 2022, soit une hausse de 6% par rapport à 2021. L'augmentation de la contribution du secteur des assurances est tributaire de l'implication des différents acteurs. Les réformes prévues et la numérisation du secteur vont contribuer à l'augmentation du secteur des assu-

rances dans le PIB national. « Avec l'appui des pouvoirs publics, on peut doubler notre chiffre d'affaires et atteindre les objectifs fixés », a affirmé pour sa part le DG d'Alliance Assurances Hassan Khelifati.

Par ailleurs, et en réponse sur une question sur le déploiement des compagnies d'assurance algériennes à l'étranger, le président de l'UAR, Youcef Benmicia, a estimé que « les sociétés algériennes doivent être prêtes et à se préparer comme les autres compagnies de nos voisins pour prendre place dans un marché à de grandes potentialités et oppor-

tunités. Nous devons pas surtout laisser la place vide ».

Actuellement, le marché africain est certes dominé par des compagnies internationales de renommées, dont la concurrence est rude, mais le déploiement de compagnies d'assurances dans les pays africain serait de grande importance pour l'Algérie qui souhaite approfondir ses relations avec les pays africains. Un avis que le DG d'Alliance Assurances ne partage pas. Pour lui, l'urgence pour les compagnies d'assurance algériennes, c'est d'augmenter ses parts sur le marché local et de

procéder à des réformes profondes pour hisser le secteur aux normes internationales.

« Nous devons s'outiller convenablement en moyens technologiques et expertises humaines avant d'aller à la conquête des parts sur le marché international. La réforme du secteur est la priorité des priorités dans notre pays. Une fois le chantier est finaliser, l'initiative reviendra aux dirigeants de chaque compagnie de décider d'aller ou pas sur un marché à l'étranger », explique-t-il.

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DE
BIOTECHNOLOGIE DE
CONSTANTINE

Conférence scientifique sur la sécurité alimentaire dans le monde arabe

Le coup d'envoi de la 1ère conférence scientifique sur la sécurité alimentaire dans le monde arabe a été donné dimanche à l'École nationale supérieure de biotechnologie (ENSB) de Constantine en présence de plusieurs spécialistes du domaine.

Cette rencontre scientifique, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, connaît la participation de 24 experts étrangers et 38 Algériens.

Cette manifestation, qui se tient à l'initiative de l'ENSB (université Constantine 3), s'est ouverte en présence du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, des autorités locales, du directeur général des pays arabes au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Noureddine Khendoudi, du directeur général du Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD), Nasreddine Obeïd, et du directeur général de l'Organisation arabe pour le développement agricole, Pr Ibrahim Adam Ahmed Al-Dakhiri.

La rencontre s'articulera autour de quatre thèmes, à savoir "Ressources en eau conventionnelles et non conventionnelles en tant que déterminants naturels de la sécurité hydrique", "L'agriculture dans le contexte du changement climatique", "Les stocks de poissons et la pisciculture dans les barrages, les rivières et les lacs" et "La Biotechnologie et la technologie alimentaire".

Les débats au cours de cette première édition visent à consolider les capacités et les efforts scientifiques communs, à tirer profit des expériences arabes et à proposer des projets concrets de recherche innovante, ou de développement, pouvant être mis en œuvre à moyen terme pour relever les défis de la sécurité alimentaire dans la région arabe.

Quatre (4) ateliers scientifiques et thématiques, animés par des experts et des chercheurs dans le domaine de la sécurité alimentaire et les domaines connexes, se pencheront, durant deux jours, sur la problématique de la sécurité alimentaire dans le monde arabe.

La rencontre sera ponctuée par des propositions scientifiques et pratiques, ainsi que par des projets concrets, en vue de leur adoption et de leur concrétisation de façon à soutenir la sécurité alimentaire des peuples arabes.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé dans le message lu en son nom par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, à l'ouverture de la 32ème session ordinaire du Conseil de la ligue des États arabes au sommet à Djeddah (Arabie Saoudite), que l'Algérie organiserait en mai, la 1ère conférence scientifique sur "la sécurité alimentaire dans le monde arabe".

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Appel à mettre en œuvre les recommandations des assises nationales de l'agriculture

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a appelé, samedi à Alger, les cadres du secteur à mettre en œuvre les recommandations issues des assises nationales de l'agriculture et à les traduire sur le terrain en vue de réaliser la sécurité alimentaire.

Lors d'une réunion regroupant les cadres centraux et les directeurs de l'agriculture et des forêts de 58 wilayas, en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, M. Henni a mis l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre les recommandations des assises nationales de l'agriculture, tenues en février dernier sous le slogan "Agriculture: sécurité alimentaire durable", afin de

PÊCHE

Des contrôles intensifs pour s'assurer de la salubrité des produits

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques veille à travers des équipes mixtes composées de vétérinaires et d'inspecteurs relevant du ministère et des départements du Commerce et de l'Agriculture, à intensifier les contrôles pour s'assurer de la salubrité des produits halieutiques, notamment en période de fortes chaleurs.

Par R E

Dans ce cadre, le directeur du contrôle des activités de la pêche, de l'aquaculture et de la régulation du marché au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, M. Abderrahmane Hentour, a expliqué, à l'APS, que des vétérinaires et des inspecteurs procédaient périodiquement au contrôle des produits halieutiques afin de s'assurer de leur salubrité avant d'être mis à la vente.

Il a fait état, à ce titre, d'efforts en cours pour augmenter le nombre de vétérinaires afin de renforcer leur présence au niveau local, pour davantage de "transparence" et de "contrôle", à priori et à postériori, des produits halieutiques.

Les produits halieutiques sont contrôlés dès leur arrivée au port par des vétérinaires des secteurs concernés et par l'Inspection vétérinaire de wilaya pour s'assurer de leur qualité, a-t-il fait savoir, précisant que ce contrôle est également assuré au niveau des barrages et des plans d'eau.

Selon M. Hentour, les conditions liées au stockage, à la chaîne de froid et au conditionnement sont elles aussi contrôlées jusqu'à l'arrivée des produits halieutiques

aux unités de commercialisation ou de transformation.

"Une fois le contrôle qualité des produits terminé, le vétérinaire délivre un certificat sanitaire autorisant le transfert des produits halieutiques du port vers les points de vente ou les unités de transformation", a-t-il expliqué.

Dans ce sens, M. Hentour a souligné que le réseau de distribution des produits halieutiques avait été renforcé par l'acquisition de plusieurs camions frigorifiques afin de garantir la sécurité des produits et leur arrivée aux consommateurs dans les conditions sanitaires requises.

Il a, en outre, affirmé que le réseau logistique était "performant" et réunissait toutes les conditions nécessaires à même de faire parvenir les produits halieutiques des ports jusqu'aux endroits les plus reculés du Sud dans de bonnes conditions sanitaires.

Par ailleurs, il a fait observer que les produits halieutiques exportés vers les États européens étaient parfaitement conformes aux normes et conditions en vigueur, ce qui témoigne de la qualité de la production halieutique locale.

Il a également appelé les commerçants au respect des conditions de la vente des produits halieutiques en les conditionnant dans de la glace pilée, en les transportant dans

des camions frigorifiques, tout en veillant à adopter la culture de l'autocontrôle notamment à l'approche de la saison estivale.

Pour ce qui est de l'aquaculture, il a affirmé que le contrôle se faisait "en amont et en aval" par la Direction des services vétérinaires pour s'assurer de la qualité, de l'origine et de la conformité des intrants de l'aquaculture aux conditions sanitaires, notamment des aliments.

Par ailleurs, il a mis en exergue le rôle considérable que joue le Laboratoire national de contrôle et d'analyse des produits de la pêche, de l'aquaculture et la salubrité des milieux, à savoir effectuer, entre autres, des analyses sur les eaux de l'aquaculture, les cages flottantes et au niveau des bassins de l'aquaculture continentale pour s'assurer de la salubrité des eaux et des produits halieutiques durant leur élevage.

De plus, le responsable a souligné que le Laboratoire a signé de nombreux accords avec les aquaculteurs en vue de garantir un contrôle périodique de leurs produits, indiquant qu'il a été équipé de techniques de pointe, outre le matériel de contrôle qui permet de déceler tout type de bactérie susceptible de toucher les poissons.

170 POINTS DE VENTE À L'HORIZON 2024

Le groupe "Giplait" renforce son réseau

Le groupe public de lait et dérivés "Giplait" compte étendre son réseau commercial de 120 à 170 points à l'horizon 2024, a appris l'APS auprès de la Direction générale du groupe.

Le groupe a entamé en 2020 la création d'un réseau commercial de vente de ses produits directement au consommateur, en mettant en service à ce jour 120 points de vente répartis sur 23 wilayas, tandis que l'ouverture de 50 autres points est prévue d'ici à la fin de 2024.

Les points de vente contribuent à "la maîtrise de l'opération de distribution de lait subventionné en sachet, à commercialiser les autres produits laitiers à des prix raisonnables, et à réduire la spéculation", indique la direction générale du groupe.

30 points de vente sur les 120 points relevant du groupe sont implantés à Alger étant la wilaya

la plus peuplée, selon la même source.

Le groupe œuvre à étendre son réseau commercial en vue d'"alléger la pression" sur les locaux qui distribuent le lait subventionné (25 DA), mais aussi assurer une large variété de dérivés du lait fabriqué à partir du lait cru dont les fromages, le yaourt et le beurre de manière régulière à des prix abordables.

Concernant les quantités de lait en sachet commercialisées dans ces espaces, le groupe a fait savoir que ces quantités sont définies à l'avance en coordination avec les services des ministères du Commerce et de l'Agriculture, selon le programme quotidien fixant le quota de chaque wilaya et commune.

Dans le cadre de développement, le groupe Giplait qui compte actuellement 15 unités de production réparties sur les différentes régions du pays, œuvre à créer

deux nouvelles unités à Rouiba (Alger) et dans la wilaya de Bouira, a révélé la même source. Selon les chiffres avancés par la direction générale, la production quotidienne du groupe "Giplait" avoisine les 3,57 millions de litres (tous produits laitiers confondus).

La production globale du Groupe a enregistré une croissance de 7,9% durant le premier trimestre de l'année en cours, pour atteindre les 324,066 millions de litres contre 300,337 millions de litres enregistrés durant la même période de l'année dernière.

Quant au lait subventionné vendu en sachet au prix réglementé, la production du Groupe est passée de 260,428 millions de litres enregistrés durant le premier trimestre de 2022 à 286,025 millions de litres durant la même période de 2023, soit une augmentation de 48%.

Les quantités de lait de vache collectées auprès des éleveurs ont connu une augmentation de 4,7%, passant de 34,939 millions de litres durant le premier trimestre de 2022 à 36,579 millions de litres durant la même période de l'année 2023, d'où l'augmentation de la production. Le groupe public "Giplait" détient actuellement une part égale à 54% de la quantité totale de la poudre destinée à la production de lait subventionné en sachets, tandis qu'il offre une variété de 21 produits de fabrication locale, aux prix "adaptés au pouvoir d'achat du citoyen".

Pour l'activité agricole, le Groupe possède 18 fermes réparties sur 11 wilayas, dont 12 spécialisées en élevage de vaches laitières, selon les données de la direction générale.

R E

réaliser la sécurité alimentaire du pays. A ce titre, le ministre a exhorté tous les acteurs du secteur à œuvrer pour "le succès des programmes tracés et la réalisation des objectifs escomptés", rappelant les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cet égard.

Evoquant les préparatifs de l'Aid El-Adha prochain, le premier responsable du secteur a instruit à l'effet de préparer le dispositif de contrôle sanitaire à travers la mobilisation des services vétérinaires au niveau des marchés de bétail dans toutes les wilayas du pays, et ce pour veiller à la santé du citoyen et à la préservation de la richesse animale.

Le ministre a en outre mis en garde contre les menaces qui pèsent sur la faune, en raison de

l'impact de l'abattage des brebis et des vaches, sans motifs sanitaires et en l'absence d'un certificat vétérinaire précisant les causes de l'abattage, soulignant l'existence de rapports affirmant l'abattage des brebis sans motifs sanitaires.

De ce fait, M. Henni a fait savoir que les services de son département ministériel sont en passe d'élaborer un projet de loi incriminant l'abattage de brebis sans motifs sanitaires. Concernant la production de lait, le ministre a insisté sur l'impératif d'augmenter le pourcentage de lait frais dans la production du lait subventionné, en donnant des instructions aux responsables de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), à l'effet de recevoir des quantités de lait frais des éleveurs

producteurs et de les distribuer sur toutes les laiteries spécialisées dans la production de lait subventionné, en sus d'inscrire toutes les laiteries qui refusent cette procédure sur la liste noire.

S'agissant de la filière céréalière, le ministre a salué le projet "ambitieux" qui est en cours de réalisation relatif à l'augmentation de la capacité de stockage de cette matière stratégique, donnant des instructions à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), à l'effet de recevoir les récoltes de céréales des agriculteurs, y compris ceux ne disposant pas de carte d'agriculteur.

R E.

EXPANSIEFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES TRANSPORTS, BÂTIMENT ...

L'effort a été payant en 2022

Qu'il s'agisse de transport, de construction ou de consommation, l'Algérie compte bien réussir sa transition énergétique, et par la même maîtriser sa consommation. Dans un communiqué de l'Aprue (L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie), a fait savoir que rien que dans les transports, près de 120 000 véhicules ont été reconvertis au GPL en 2022.

Par Réda Hadi

Si pour les transports, l'efficacité énergétique est bien lancée, dans d'autres secteurs, elle marque le pas, mais progresse. L'Algérie s'est lancée le défi de réussir sa transition énergétique, et celle-ci passe évidemment par la conversion aux énergies renouvelables et une plus grande maîtrise de sa consommation interne en énergies. Le gaz naturel est la principale source d'énergie en Algérie avec un taux 65% du mix énergétique, tandis que le pétrole ne représente 35%. Cette énergie (le gaz naturel) est la principale source de production d'électricité avec un taux de 99%, s'ajoute à cela sa forte utilisation dans les activités industrielles. Et en cela dans le rapport de l'agence, nous avons appris que dans le secteur du Transport, l'APRUE "a réalisé la conversion record de près de 120.000 véhicules, taxis et particuliers, au GPL carburant, avec des aides de l'Etat allant de 40 à 50% du montant de la fourniture et installation des kits GPL/c, pour un montant total des aides de 3,4 milliards DA et pour une économie de carburant (essence) de plus de 200.000 tonnes, et des émissions évitées de 122.000 tonnes équivalent CO₂", selon la même source. La transition énergétique peut s'effectuer par la rénovation des logements considérés comme étant des « passives thermiques ». Extrêmement consommateur en énergie, ce type de logement

est également néfaste pour l'environnement.

Aussi, l'Aprue pour le secteur du bâtiment, résidentiel, a accompagné et cofinancé l'isolation thermique de près de 100 logements existants, avec 11 entreprises présélectionnées, et la fourniture et installation de plus de 100 chauffe-eaux solaires (CES), avec 20 entreprises présélectionnées.

Dans ce contexte, l'agence a réalisé l'audit énergétique de deux grands hôpitaux "type", et a contribué à la conception de la mosquée "verte" de Sidi Abdellah (Alger) en termes de performance énergétique, en collaboration avec le BEREG et les ministères de l'Habitat et des Affaires Religieuses.

Selon la même source, l'APRUE a entamé la réalisation de plusieurs centrales solaires PV, pour l'autoproduction d'énergie de bâtiments tertiaires.

Pour l'éclairage public, l'agence a accompagné et cofinancé la fourniture et installation, au profit de 18 communes bénéficiaires, la substitution de 10.200 luminaires classiques par des luminaires à haute performance énergétique

La consommation interne d'énergie représente 42%

La consommation interne de l'énergie en Algérie représente 42%, ce qui induit de faite qu'on consomme pratiquement 42% alors que 58% est exporté à l'étranger.

La structure de cette consommation d'énergie, est dominée par les ménages et les secteurs tertiaires avec 45%, 29% c'est le

transport et 24% c'est le secteur de l'industrie.

Des spécialistes disent qu'il y a des actions à faire pour maîtriser la consommation interne d'énergie, notamment dans les secteurs du bâtiment, du transport et industriel. Il y a tout un programme d'efficacité énergétique, qui permettra justement de maîtriser notre consommation et dégager des volumes de gaz naturel qui vont s'ajouter aux volumes d'exportation du gaz. Aussi, toutes les économies d'énergie sont bonnes à prendre. Alors dans le secteur de l'Industrie, l'APRUE a accompagné et cofinancé 14 études de faisabilité et 7 projets d'investissements directs, destinés à la mise en place de procédés qui contribuent à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les unités industrielles, publiques et privées, bénéficiaires de ces aides, et a réalisé plus de 30 audits énergétiques d'unités industrielles "grosses consommatrices", dans différents secteurs.

Selon le communiqué, l'agence a également accompagné à la mise en place certifiée d'un système de management de l'énergie, selon la norme ISO 50001 au niveau de 2 complexes industriels.

Un programme plus conséquent pour la période 2023-2030

L'agence a également donné des formations spécifiques à la maîtrise de l'énergie, au profit de 120 participants, ingénieurs et techniciens et a mobilisé des acteurs concernés et du grand public autour des enjeux et défis d'une transition énergétique

L'agence a été active dans de nombreux programmes de coopération internationale, tels que les programmes NNODEV, AEDA, LES COMMUNES VERTES, CLIM GOV. L'APRUE est, par ailleurs, partie prenante et chef de file, pour la partie efficacité énergétique, dans plusieurs autres programmes de coopération internationale. En matière de recherche et développement (R&D), l'APRUE a conclu plusieurs partenariats de recherche appliquée, tel que le projet de "promotion des matériaux biosourcés à fort potentiel thermique destinés à l'efficacité énergétique du secteur du bâtiment", en partenariat avec l'université de Ain Timouchent, et a contribué à des événements destinés à la promotion des startups dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, indique-t-on dans le même texte.

En somme en 2022, l'APRUE a également contribué dans la prospective, en participant aux travaux d'élaboration de scénarios de transition énergétiques, et en réalisant des études plus spécifiques comme celle dédiée à la mobilité propre et durable, selon le communiqué, précisant que ces études ont permis, d'une part, de refondre le programme de maîtrise de l'énergie et d'établir de nouvelles trajectoires ambitieuses et pragmatiques, et, d'autre part, d'enrichir les débats avec l'ensemble des parties prenantes.

AGRICULTURE

Une commission ministérielle d'évaluation des dégâts dus à la sécheresse

Une commission chargée de l'évaluation des dégâts dus à la sécheresse enregistrée dans certaines wilayas a été installée récemment par les services du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a indiqué samedi à Skikda Miloud Tria conseiller au cabinet de ce département.

« Le ministère de tutelle a installé depuis quelques jours une commission chargée d'évaluer la situation, de recenser les agriculteurs sinistrés par la sécheresse observée dans certaines wilayas depuis le mois de mars passé et de s'enquérir des dégâts occasionnés par les récentes inondations », a souligné M. Tria dans son allocution durant la rencontre régionale d'écoute des préoccupations des agriculteurs de 14 wilayas dans l'Est du pays, tenue au palais de la culture Malek Chebel.

Cette commission, a-t-il ajouté, se compose de représentants des diverses directions centrales du ministère et travaille en coordination avec les deux ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et de l'Hydraulique et de plusieurs secteurs en rapport à l'agriculture.

Le même responsable a souligné que depuis le début de l'actuelle saison agricole, le ministère a décidé d'une série de mesures dont la facilitation de l'obtention des autorisations de fonçage de puits avec un soutien pouvant atteindre jusqu'à 50 % ayant permis, au regard des données préliminaires, la réalisation de 29.000 puits.

Des quantités d'eau considérables ont été également réservées aux filières de pomme de terre et de tomate dans certaines wilayas disposant de barrages, a-t-il noté, affirmant qu'« il transmettra toutes les préoccupations exprimées par les agriculteurs durant la rencontre au premier responsable du secteur ».

De son côté, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a appelé les autorités supérieures du pays à accompagner les agriculteurs pour surmonter le problème du déficit pluviométrique que connaissent les wilayas du pays et de les aider par tous les moyens possibles pour en réduire l'impact et à s'acquitter de leurs dettes accumulées sur le moyen terme.

RE

HYDROCARBURES

Le groupe saoudien « Delta Energy » veut investir en Algérie

Les Saoudiens veulent saisir les opportunités d'affaires existantes en Algérie. Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier dimanche, une délégation du groupe saoudien "Delta Energy", conduite par son PDG, Bader Al-Aiban.

Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont discuté des opportunités d'affaires et d'investissement entre Sonatrach et Delta Energy dans le domaine des hydrocarbures, à travers la mise en place de projets d'investissement prometteurs pour les deux parties.

A l'occasion, Mohamed Arkab et Bader Al-Aiban se sont également félicités, des relations historiques et fraternelles existant entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite, notamment dans le secteur éner-

gétique et minier. Le ministre de l'Énergie et des Mines a souligné l'importance de la coopération et du partenariat entre les entreprises algériennes et saoudiennes, et a présenté, au passage, les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le secteur, notamment dans le domaine de l'exploration, du développement et de l'exploitation des hydrocarbures, notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, qui offre de nombreux avantages et facilités aux investisseurs.

Le ministre a également évoqué les possibilités de coopération et les grandes opportunités d'investissement dans le domaine de la pétrochimie et de toutes les industries de transformation du pétrole et du gaz, ainsi que dans le domaine des énergies renouvelables et le développement de l'hydrogène.

Il était aussi question de l'importance des échanges d'expériences et de transférer des connaissances entre Sonatrach et Delta Energy, et d'établir des partenariats mutuellement bénéfiques en Algérie et hors d'Algérie, notamment dans le cadre de la stratégie de Sonatrach d'entrer sur le marché africain.

Pour sa part, le P-DG du groupe saoudien a exprimé le grand intérêt de Delta Energy à investir en Algérie et à définir des projets concrets, notamment dans le domaine des hydrocarbures, à la lumière du climat d'investissement existant et de la confiance qui caractérise les relations qui lient les deux pays.

Par S R

SELON L'AIE

Les investissements dans les énergies propres dépasseront largement ceux des combustibles fossiles en 2023

Les investissements dans les énergies propres ont été stimulés par divers facteurs au cours des dernières années, notamment la volatilité des prix des combustibles fossiles qui ont suscité des inquiétudes quant à la sécurité énergétique, en particulier suite au conflit en Ukraine.

Selon le dernier rapport de l'AIE sur les investissements énergétiques dans le monde, sur les 2 800 milliards \$ qui devraient être investis dans le secteur de

l'énergie en 2023, plus de 1 700 milliards \$ concerneront les technologies propres. À savoir les énergies renouvelables, les véhicules électriques, l'énergie nucléaire, entre autres.

Le reste sera consacré au développement des énergies fossiles : charbon, gaz naturel et pétrole. Ainsi, selon le rapport, les investissements annuels dans les énergies propres devraient augmenter de 24 % entre 2021 et 2023, sous l'impulsion notam-

ment des énergies renouvelables et des véhicules électriques. Tandis que les investissements dans les combustibles fossiles enregistreront une hausse de 15 % au cours de la même période.

Bien que cela soit une bonne nouvelle dans l'optique de l'atteinte des objectifs climatiques, il faut noter que plus de 90 % de cette augmentation provient des économies avancées et de la Chine. Ce qui présente un risque sérieux de nouvelles lignes de

fracture dans l'accès à l'énergie mondiale si la transition vers l'énergie propre ne s'accélère pas ailleurs, notamment en Afrique.

Le continent africain ne représente en effet que 2 % de la capacité mondiale en énergie renouvelable, avec une croissance de 4,8 % en 2022, alors qu'en moyenne, dans le monde, cette croissance était de 9,6 %.

UNIVERSITÉ HADJ LAKHDER
À BATNA

Session de formation pour les étudiants por- teurs de projets

Une session de formation desti-
née aux étudiants porteurs de
projets, des universités de Batna
1, Batna 2, Khenchela et de
l'École nationale supérieure des
énergies renouvelables et du dé-
veloppement durable, a débuté, à
l'université Batna 1.

Le Pr. Chaâbane Baïtiche, mem-
bre du Comité national de coordi-
nation pour le suivi de
l'innovation et de l'entrepreneu-
riat universitaire, et coordinateur
régional des universités de l'Est
du pays, a indiqué à l'APS que
cette formation de deux jours
s'inscrit dans le cadre de la mise
en œuvre de la décision ministé-
rielle n 1275, qui accorde aux
étudiants des diplômes universi-
taires « entreprise émergente » et
« brevet ». Selon le Pr. Baïtiche,
cette décision s'inscrit dans le
cadre de la nouvelle stratégie
adoptée par le ministère de l'En-
seignement supérieur et de la re-
cherche scientifique, en
application de la politique de
l'Etat algérien visant à faire de
l'université algérienne un pôle de
rayonnement scientifique et un
moteur de développement local.
Des formations similaires, super-
visées par plusieurs spécialistes,
avaient été organisées par les
universités de Jijel, Constantine,
M'sila et Biskra et seront suivies,
la semaine prochaine, par l'uni-
versité d'Annaba, selon la source
qui a souligné que cette session
avait été précédée de deux étapes,
la première comprenait une vaste
campagne de sensibilisation sur
l'importance de l'esprit entrepre-
neurial et la seconde consacrée à
la formation des formateurs de-
vant encadrer des étudiants por-
teurs de projets. Selon la
directrice de la pépinière d'entre-
prises de l'université Batna 1,
Imane Benmakhlouf, le pro-
gramme de formation comprend
5 ateliers pratiques sur la prépa-
ration de la carte technique du
projet, l'enregistrement sur la
plateforme numérique, la prépa-
ration du prototype, la correction
du modèle économique, ainsi
que l'enregistrement d'un brevet.
Quelque 500 étudiants partici-
peront à la formation, dont 280 in-
scrits à l'incubateur d'entreprises
de l'université de Batna 1 avec un
total de 155 projets dans divers
domaines. La session de forma-
tion a été ouverte dans la grande
salle de conférences de l'univer-
sité Batna 1, en présence des étu-
diants et de leurs superviseurs,
de membres du Comité national
de coordination pour le suivi de
l'innovation et de l'entrepreneu-
riat universitaire, des gestion-
naires d'incubateurs d'entreprises
des universités de M'sila, Batna 1,
Constantine 2 et de la maison de
l'entrepreneuriat du Centre uni-
versitaire de Barika (Batna) a-t-
on rappelé.

GHARDAÏA

La filière phœnicicole affiche une croissance soutenue

La filière phœnicicole dans la wilaya de Ghardaïa affiche une croissance soutenue et suscite un intérêt croissant des agriculteurs locaux qui travaillent d'arrache-pied pour améliorer les rendements et la qualité de ce fruit, produit du terroir par excellence.

La filière phœnicicole connaît un essor, à la faveur de plusieurs facteurs, notamment la création de nouveaux périmètres agricoles et la réalisation des ouvrages de mobilisation et de stockages des ressources hydriques souterraines, a fait savoir le responsable des statistiques et ingénieur en chef à la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, Khaled Djebrit. Le nombre de palmiers-dattiers est passé de 695.000 en 2002 à près de 1.300.000 sujets en 2022, grâce aux différents programmes de développement agricoles initiés par les pouvoirs publics et aux actions de sensibilisation en direction des phœniciculteurs et propriétaires de palmiers, a-t-il précisé. Chaque année, près de 200 hectares de plants de palmier-dattier sont mis en terre à travers la wilaya de Ghardaïa en utilisant des boutures des variétés de dattes dites nobles locales (Deglet Nour, Bentqbal, Adala Timdjouhart) à valeur commerciale très importante, a-t-il ajouté. Considérée comme l'une des plus importantes zones produc-

trices de dattes en Algérie avec près de 1.300.000 de palmiers couvrant une superficie de 13.000 hectares dont 1.148.260 productifs, la wilaya de Ghardaïa compte, selon Mohamed Belguedj, expert en phœniciculture, 145 variétés génétiques de dattes à haute qualité et valeur commerciale avec une saveur sucrée et une consistance molle, signalant que plusieurs variétés ont été créées par les agriculteurs locaux suite à des croisements de noyaux de la dattes. En effet, cet arbre qui compte actuellement près de 20 millions de plants dont plus de douze millions productifs dans le sud algérien, fournit une large gamme à usage multiple dont la dattes, fruit du palmier, aliment de base pour les populations des zones sahariennes, avec un réservoir génétique important évalué à plus d'un millier de variétés dont les plus répandues sont Deglet Nour, EL Ghars, Timjoughert, Bent Qbala et Degla Beida. D'une couleur claire-dorée, la variété Deglet Nour est la plus prisée pour l'exportation, notamment vers les pays européens, le Canada et les pays du Golfe.

Le palmier-dattier est également exploité par la population oasienne dans plusieurs activités, surtout dans la construction d'habitation, dans l'artisanat, en particulier les meubles et objets décoratifs, ainsi que pour la préparation des outils à exploiter dans l'agriculture et comme paravent dans la lutte contre l'ensablement. Pour améliorer et accroître sa productivité et le préserver contre les maladies qui menacent la phœnicicole dans la région, le secteur de l'agriculture a élaboré des mesures de soutien à cette filière notamment des opérations de réhabilitation des palmeraies, l'extension des surfaces cultivables, la plantation nouvelle de plants de palmiers et la protection phytosanitaire.

Des actions multifformes pour améliorer la qualité

Considéré comme une source de revenu et de fierté pour les habitants des zones et oasis sahariennes de la wilaya de Ghardaïa, plusieurs nouveaux agriculteurs s'attellent à contribuer au développement de ce patrimoine phœnicicole par l'introduction de variétés à forte valeur gustative et à la

commercialisation à grande échelle de son fruit, la dattes. Afin de valoriser davantage ce type de dattes, les agriculteurs de la région déploient des efforts et initient de actions multifformes comme le choix des rejets de palmier-dattier, l'utilisation de vitro plants, le nettoyage des touffes dans le but d'améliorer la productivité et la qualité des dattes tout en protégeant et préservant les ressources phylogénétiques de chaque oasis, selon la DSA. Malgré les performances enregistrées dans la wilaya de Ghardaïa, la filière phœnicicole fait face à un certain nombre de défis, notamment la rareté de la main d'œuvre qualifiée pour l'entretien du palmier et l'opération de la cueillette, a-t-on fait savoir. En revanche, plusieurs agriculteurs dans la wilaya ont développé des stratégies et mis en œuvre des pratiques et approches qui leur ont permis de vivre et de se s'épanouir dans cette filière en créant des unités familiales de conditionnement de dattes et en adoptant un système de culture intensif et diversifié associé notamment à l'élevage et l'artisanat.

BOUMERDÈS

Mise en service partielle de la nouvelle voie d'évitement de la ville en juin prochain

Un tronçon de 3 Km du projet de la voie d'évitement de la ville de Boumerdès sera mis en service en juin prochain, a-t-on appris des services de wilaya. Les travaux de réalisation de ce projet qui "contribuera à décongestionner" le nord-est du chef lieu de wilaya, sont à un stade "très avancé et la mise en service partielle du projet est prévue en juin prochain", a précisé, jeudi, le wali de Boumerdès, Yahia Yahiatène, lors d'une visite de travail et d'inspection. Inscrit dans le cadre d'un grand projet de 15 km en cours de réalisation, le tronçon en question s'étend sur un linéaire de 3 km, en reliant le chemin de wilaya (CW 146) au niveau de Tidjelabine, dans la localité de Louz (à l'est) et les RN 5 et 24 jusqu'à la ville de

Corso (au nord). La partie restante du projet connaît également "un taux d'avancement important", après la levée des obstacles liés aux procédures d'expropriation, aux indemnisations, aux transferts de réseaux et à l'octroi d'affectations financières, a expliqué M. Yahiatène, rappelant que sa livraison est prévue début 2024. Le projet, auquel une enveloppe budgétaire de 6 milliards de DA a été allouée et dont un tronçon de 5 km a déjà été livré, reliera les régions d'El Karma et Sghirat à la RN 24 ainsi que la localité de Louz et la ville de Corso au CW 146 en direction de Tidjelabine et la RN 5. Le wali a indiqué que ce projet vital, dont la cadence de réalisation des travaux a été accélérée en vue de sa livraison dans les délais im-

partis, constituait "un acquis en matière de développement socioéconomique", car étant un des plus grands ouvrages d'art dans cette wilaya.

Dès son entrée en service, le projet contribuera à la décongestion de la ville notamment durant la saison estivale, outre l'ouverture de nouvelles perspectives de développement pour la ville et les régions avoisinantes et l'évitement de la route actuelle reliant la ville de Boumerdes à la RN 5 via Tidjelabine. Il offrira, aussi, d'autres options aux usagers de la route vers les différentes destinations, aussi bien vers le sud-est de la wilaya que vers les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira et Alger, tout en contribuant au désenclavement de la région.

DJANET

Mise en service de trois nouveaux distributeurs automatiques de billets

Trois (3) nouveaux distributeurs automatiques de billets (DAB) ont été mis en service dans la wilaya de Djanet, dans le cadre de la modernisation des prestations financières offertes à la clientèle, a-t-on appris de la direction de la Poste et des Télécommunications de la wilaya. Il s'agit de l'ouverture d'un nouvel espace libre service qui dispose de trois nouveaux distributeurs automatiques de billets dans le quartier "Aghoum", au chef-lieu de wilaya, au titre d'un programme national portant généralisation de ces équipements modernes à travers l'ensemble du territoire national, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Mouhoubi Madani. Cet espace libre service qui est doté de moyens de climatisation, est équipé de dispositifs de sécurité, dont des caméras de surveillance, d'un système automatique de détection d'incendie et d'une porte sécurisée, a-t-il assuré, soulignant que ces équipements sont utilisés pour tous types de cartes de paie-

ment, y compris les cartes bancaires.

Avec la mise en service de ces nouveaux terminaux électroniques, la wilaya de Djanet est désormais dotée de sept (7) distributeurs automatiques, ce qui permettra de répondre aux besoins des clients, notamment durant les week-end, a-t-il expliqué. Les bureaux de poste du quartier d'In Aberber, dans la ville de Djanet, et la commune de Bordj El-Haouas ont été renforcés en 2022 par de nouveaux distributeurs automatiques, permettant de réduire la pression sur les bureaux de poste et l'encouragement du paiement à distance, a souligné le même responsable. Le secteur de la Poste dans la wilaya de Djanet sera également conforté prochainement par la mise en exploitation d'un bureau de poste, en cours de réalisation dans le quartier Azellouaz, au chef-lieu de wilaya, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 80%, a-t-il fait savoir.

CHINE - ETATS-UNIS

La guerre froide n'est pas près de s'arrêter

Malgré les efforts des diplomates américains pour aller vers l'apaisement et les discours des responsables chinois pour poursuivre l'ouverture du pays, les tensions entre les deux puissances s'accroîtront les prochains mois.

Nouriel Roubini (*)

Le China Development Forum (CDF) de Pékin, une conférence annuelle réunissant dirigeants d'entreprise, universitaires, anciens décideurs politiques étrangers, et hauts responsables publics chinois, s'est tenu en présentiel pour la première fois depuis 2019. L'occasion pour moi de rencontrer les nouveaux hauts dirigeants de la Chine, dont le Premier ministre, Li Qiang. Avant de devenir Premier ministre au mois de mars, Li occupait le poste de secrétaire du PCC à Shanghai. Réformateur économique et partisan de l'entrepreneuriat privé, il a joué un rôle essentiel pour convaincre Tesla de bâtir une méga-usine dans cette ville. Durant la pandémie de Covid-19, il a mis en œuvre la très stricte politique « zéro Covid » de Xi, et veillé au bon déroulement d'un confinement de deux mois à Shanghai. Heureusement pour lui, Li a été récompensé pour sa loyauté, et n'a pas figuré parmi les boucs émissaires de l'échec de cette politique. Ses relations étroites avec Xi lui ont également permis de convaincre le président chinois de lever du jour au lendemain les restrictions zéro Covid lorsque cette politique s'est révélée intenante. Au cours de notre rencontre, Li a réaffirmé l'engagement « de réforme et d'ouverture » de la Chine, message que plusieurs autres dirigeants chinois ont

également exprimé. Faire primer la sécurité Cette volonté d'ouverture a toutefois des limites et le Premier ministre chinois a également implicitement mis en garde ses interlocuteurs occidentaux sur le fait que, même si les entreprises américaines étaient les bienvenues en Chine, le gouvernement chinois pouvait également se montrer implacable si jamais ses sociétés et ses intérêts se trouvaient malmenés aux Etats-Unis. Cette menace voilée formulée par Li témoigne de l'actuelle attitude de la Chine vis-à-vis des Etats-Unis : les politiques de la Chine continuent de faire primer la sécurité et le contrôle sur la réforme. Et même si la Chine entend maintenir un système commercial mondial ouvert, le pays répondra sans hésiter avec force à toute tentative visant à l'entraîner dans une nouvelle guerre froide. Dans un récent discours, la secrétaire du Trésor, Janet Yellen, a cherché à apaiser l'inquiétude de la Chine selon laquelle les Etats-Unis s'efforceraient d'« endiguer » son ascension, et de se dissocier de son économie. Les récentes décisions américaines de limitation du commerce avec la Chine, a-t-elle clarifié, étaient fondées sur des considérations de sécurité nationale plutôt que sur une démarche d'entrave à la croissance économique du pays. Il sera toutefois difficile pour l'Amérique de parvenir à amadouer la Chine, à l'heure où Washington prévoit, semble-t-il, d'introduire des restrictions majeures sur les investissements chinois aux Etats-

Unis, et sur les investissements américains en Chine. A ce jour, les dirigeants chinois ne sont pas particulièrement réceptifs aux efforts de Yellen et du secrétaire d'Etat Antony Blinken visant à établir un dialogue sur les moyens de maximiser la coopération et d'atténuer les motifs de confrontation. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a récemment prononcé un discours tout aussi pragmatique, dans lequel elle appelle l'Europe à « mener un effort de limitation des risques plutôt que de dissociation » vis-à-vis de la Chine, tout en soulignant que les politiques chinoises représentent à plusieurs égards une menace pour l'Europe et l'Occident. Ce discours n'a pas été bien accueilli à Pékin, la présidente ayant en effet été snobée lors de sa visite en Chine aux côtés du président français, Emmanuel Macron, en avril, à la différence d'un Macron auquel le tapis rouge a été déroulé. La Chine s'efforce actuellement de creuser un fossé entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Les entreprises localisées dans l'UE ayant d'importants intérêts en Chine, nombre de PDG européens ont assisté au CDF, par opposition à une présence limitée des dirigeants d'affaires américains. Les commentaires controversés de Macron durant sa visite d'avril, notamment sa déclaration selon laquelle l'Europe ne devait pas devenir un « vassal » des Etats-Unis, indiquent que cet effort a peut-être porté ses fruits.

Un communiqué du G7 a néanmoins par la suite réaffirmé la position de l'Occident concernant Taïwan, et condamné les politiques agressives de la Chine à l'égard de l'île. Par ailleurs, le soutien tacite de Pékin à la brutale invasion russe en Ukraine dissuadera probablement l'Europe de succomber à une opération de séduction. Fragmentation et dissociation Proximité de l'élection présidentielle américaine et suspicion de la Chine autour d'une tentative des Etats-Unis visant à contenir sa croissance économique sont vouées à entraver les efforts en faveur de la confiance, et de désescalade des tensions entre les deux pays. Démocrates et républicains rivalisant d'ostensible fermeté vis-à-vis de la Chine, il faut s'attendre à ce que la guerre froide sino-américaine s'intensifie, soulevant le risque d'une guerre chaude autour de Taïwan. Les perspectives de coopération entre la Chine et les Etats-Unis apparaissent de plus en plus lointaines. Fragmentation et dissociation sont en train de devenir la nouvelle norme, les deux pays demeurent sur une trajectoire de collision, et l'aggravation dangereuse de l'actuelle « dépression géopolitique » s'annonce quasiment inévitable.

(*) professeur d'économie à la Stern School of Business de l'université de New York. Ce texte est publié en partenariat avec Project Syndicate. source : Les Echos

GOUVERNANCE

Les nouveaux défis des conseils d'administration

La septième édition de l'étude « Board Monitor Europe » du cabinet Heidrick & Struggles, l'un des cinq leaders mondiaux du conseil en leadership et en recherche de dirigeants et administrateurs, dresse le profil des 497 administrateurs nommés en 2022 dans 13 pays européens. Et relève une diminution de leur nombre.

L'ANALYSE de Muriel Jasor

Ainsi, en France, seuls 42 mandats ont été renouvelés, en 2022, au sein des sociétés du CAC 40 alors que l'année précédente en comptait 53. Parmi eux figure, dans l'Hexagone comme en Europe, une plus grande proportion de femmes après une année 2021 marquée par un recul de la mixité au sein des conseils d'administration. Mixité et diversités En France, les nominations d'administratrices ont été majoritaires, avec 52 % des sièges (49 % sur l'ensemble du panel européen, soit une hausse de 6 points) contre 43 % en 2021. La loi Copé-Zimmermann a permis à l'Hexagone d'avoir cette position dominante et la mixité est, depuis douze ans, un axe de travail majeur des conseils. Notons qu'une nouvelle dynamique en la matière se fait jour depuis l'avènement d'une directive européenne qui prévoit qu'au moins 40 % des postes d'administrateurs non exécutifs ou 33 % des postes de direction devront être occupés par des personnes du sexe sous-représenté d'ici à 2026, sous peine de sanctions financières. Mais, si la mixité a gagné du terrain, la représentation d'autres diversités dans les boards reste à la traîne. A 33 % au sein du CAC 40, la part des administrateurs étrangers ne gagne qu'un point en un an. Celle des

détenteurs d'un tout premier mandat, quelle que soit leur nationalité, en gagne 3, à 39 %. Quant à l'âge moyen des administrateurs, il reste à 56 ans (les moins de 50 ans sont toutefois passés de 16 à 24 %). A l'exception des secteurs de la grande consommation et de l'industrie, qui en sont moins friands, 68 % des organisations – surtout dans le secteur des technologies – continuent de privilégier des profils cross-sectoriels. En France, pour faire face à la conjoncture difficile, 71 % des administrateurs nommés en 2022 dans le CAC 40 ont déjà siégé dans un board (75 % en 2021). Et près des trois quarts d'entre eux occupent parallèlement une fonction de direction exécutive dans une entreprise et sont dotés d'une expérience de PDG (26 %), de directeur financier (12 %) ou de directeur des opérations (9 %), notamment dans la grande consommation (43 %) ou l'industrie (40 %). De toute évidence, s'ils sont encore nombreux au sein des conseils d'administration, les « dirigeants retraités » n'y sont aujourd'hui plus, comme autrefois, surreprésentés. Prime à l'expérience Les choses évoluent mais les défis demeurent nombreux. Les conseils sont pressés de recruter des perles toujours plus rares : des administratrices et administrateurs habitués à faire face à des cycles de crises mais aussi dotés d'expertises nouvelles, des compétences traditionnelles additionnées d'aptitudes comporte-

mentales inédites et de bien plus de leadership... Pas vraiment une sinécure. D'autant que seuls 10 % des personnalités nommées ont des compétences opérationnelles en matière de développement durable et une même proportion en cybersécurité. Est-ce à dire que ces thématiques sont sous-estimées ? « Les boards sont confrontés à la fois à une pression croissante de la part des parties prenantes pour renforcer l'engagement sociétal de l'entreprise (RSE), mais aussi de la part des actionnaires pour accroître les marges face à une conjoncture doublement difficile, avec la crise internationale et l'inflation galopante », decode Sylvain Dhenin, associé et co-responsable des activités CEO & Boards de Heidrick & Struggles EMEA. Les sujets climatiques se font urgents et la future directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CS3D) – en complément des CSRD et SFDR – fait pression sur les entreprises. Mais si 29 % des nouveaux administrateurs ont déjà siégé dans un comité « durabilité » et que près des trois quarts des conseils disposent d'un comité chargé de la RSE, selon l'Institut français des administrateurs et le cabinet Ethics & Boards, certaines organisations attendent encore que les normes extra-financières soient définitivement arrêtées pour enfin avancer.

SOURCE/ Les ECHOS

LIBYE

La NOC a tenu une conférence sur les technologies pétrolières

La compagnie publique libyenne du pétrole (NOC) a été récemment l'hôte de la 3e édition de la Conférence sur les technologies pétrolières et gazières. L'initiative a vu la participation d'acteurs majeurs du marché énergétique global comme Baker Hughes, ou encore la compagnie pétrolière publique émiratie (ADNOC). Selon les explications d'Ahmed Ammar, cadre à la NOC, la conférence s'inscrit dans le sillage des mesures prises ces derniers mois pour rehausser le plateau de la production d'hydrocarbures libyenne. Une ambition dont la réalisation exige l'optimisation des performances opérationnelles des infrastructures pétrolières dont le pays dispose.

La conférence est ainsi un moyen pour la NOC d'attirer l'expertise technologique dont elle a besoin pour mener à bien ses plans tout en encourageant les multinationales à investir massivement dans le secteur pétrolier local.

MAURITANIE

Élection du bureau exécutif de la Fédération Nationale des Unités de Concassage de l'Or

L'Assemblée Générale Constitutive de la Fédération Nationale des Unités de concassage de l'Or, qui s'est tenue au siège de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM) à Nouakchott, a élu le bureau exécutif de la fédération, dirigé par M. Sidi Mohamed Ould Kaam.

Le ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, M. Lemrabott Ould Bennaï, a ouvert les travaux de l'Assemblée générale par un discours dans lequel il a affirmé que cette assemblée qui ouvre la voie à la création de la Fédération des Unités de Concassage de l'Or, s'inscrit dans le cadre de la matérialisation de la vision tendant à relancer le secteur minier privé et semi-industriel de l'or.

Le ministre a souligné l'importance du secteur minier privé et l'attention qui lui est portée par Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui l'a accompagné, dans toutes ses étapes, et lui a accordé une attention particulière concrétisée dans plusieurs mesures dont, à titre d'exemple, la mise à disposition d'un cadre institutionnel avec la création de la Société "Maaden Mauritania".

A cela s'ajoute la mise en place d'un fonds social pour les cas hu-

manitaires dans le cadre des activités de l'orpaillage, pour lequel un montant d'un milliard d'anciennes ouguiyas a été mobilisé en 2023 devant être dépensé au profit des bénéficiaires dans la rigueur et la transparence. Il a précisé que sur instructions de Son Excellence le Président de la République, de nouvelles zones ont été ouvertes pour les prospecteurs et un soin particulier leur a été voué ainsi qu'aux tenants des usines pour permettre de mener leurs activités dans les meilleures conditions, soulignant que le Président sera, dans tous les cas, et en toutes circonstances, aux côtés des prospecteurs et un appui des investisseurs nationaux et étrangers dans ce domaine.

Le ministre a déclaré que Son Excellence le Président s'est également engagé à fournir le climat propice à l'investissement, à l'ouverture, à la transparence, aux saines transactions et à la rigueur dans le respect du cahier des charges, afin de préserver les intérêts de notre pays et la pérennité de ses ressources.

Il a indiqué que dans le cadre de cette vision du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le département de l'industrie tient à traduire dans les faits une formule qui rassure à la fois nos partenaires sur leurs intérêts et assure que le pays bénéficie de ses ressources à travers des revenus financiers,

des emplois et le renforcement de son expertise.

Le ministre a souligné l'importance dont jouit le sous-secteur minier privé et semi-industriel de l'or, qui a connu un énorme boom ces dernières années et a pu créer des emplois temporaires et permanents pour des groupes de jeunes et des investisseurs et fournir des revenus importants pour notre économie nationale sans compter son rôle croissant dans l'amélioration des conditions de vie des travailleurs opérant dans le domaine. Enfin, le ministre a noté la disponibilité de son département à coopérer et à surmonter tous les obstacles qui pourraient entraver la Fédération Nationale des Unités de Concassage de l'Or en vue de hisser le sous-secteur à la place qui lui sied. Quant au président du Comité de Supervision et d'Établissement, M. Mohamed Lafdal Ould Bettah, premier vice-président de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien, il a indiqué que cette rencontre couronne le processus engagé depuis quelques mois à l'issue de la décision du Comité Exécutif de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien de créer une fédération propre aux acteurs du domaine de l'exploitation minière privée et semi-industrielle, du raffinage et de la commercialisation de l'or.

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE VERT TUNISIE

Un potentiel d'exportation

L'Europe, qui mise beaucoup sur l'hydrogène vert en tant que vecteur d'énergie propre, vise à en importer 10 millions de tonnes d'ici 2030 et 40 millions de tonnes d'ici 2050. Pour la Tunisie, le potentiel d'exportation dans cette filière naissante est à soupeser.

L'hydrogène vert est une filière émergente qui suscite, aujourd'hui, beaucoup de réflexions dans plusieurs pays, surtout en Europe. Connu pour être un vecteur d'énergie propre, l'hydrogène vert peut être utilisé dans plusieurs secteurs, notamment l'industrie (par exemple, dans la production de l'ammoniaque), le transport (comme une source d'énergie pour les avions et navires à hydrogène) et l'énergie (pour augmenter la flexibilité du système électrique via le stockage). La filière est aujourd'hui au centre des débats sur l'environnement, parce qu'elle est considérée comme une solution alternative permettant de contribuer à la réduction des émissions des gaz à effet de serre et d'atteindre la neutralité carbone. Ainsi, dans ce contexte mondial où la demande en hydrogène devrait croître dans les prochaines années, la Tunisie s'est penchée sur une stratégie de

développement de la filière. Quel est le potentiel de la Tunisie en matière d'hydrogène vert ? Quelles sont les perspectives liées à cette filière ? Quels sont les marchés porteurs et cibles ? Dans l'optique d'apporter des éléments de réponse à ces questions, l'Institut arabe des chefs d'entreprise (Iace) a consacré tout un débat sur la thématique qui a été organisé, en partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann, à l'occasion de la tenue de ses rencontres mensuelles.

La proximité avec l'Europe, principal atout

Évoquant les atouts de la Tunisie en tant que producteur potentiel d'hydrogène vert, Amel Miled, ingénieur docteur en génie énergétique à l'Anme, a, en somme, fait savoir que la Tunisie peut se positionner sur ce marché et être un des principaux fournisseurs de l'Europe. Selon les données mentionnées par la panéliste, l'hydrogène vert représentera,

d'ici 2050, 18% des besoins globaux en énergie dans le monde. Même si le marché de l'hydrogène et ses dérivés demeure, à ce jour, infiniment réduit, la demande de ce type d'énergie va connaître une croissance continue, au cours des prochaines décennies.

L'Europe, à elle seule, vise à importer 10 millions de tonnes d'hydrogène vert d'ici 2030 et 40 millions de tonnes d'ici 2050. Il s'agit d'un des principaux marchés porteurs que la Tunisie peut cibler en tant que pays exportateur. À titre d'exemple, la stratégie de l'Allemagne qui vise à atteindre une capacité de production d'hydrogène de 5 GW, d'ici 2040, est largement fondée sur le développement de la production d'hydrogène à l'extérieur du pays. En ce sens, la production d'hydrogène vert en Tunisie tient son importance du potentiel d'exportation dans cette filière naissante.

En effet, outre la proximité avec l'Europe, la Tunisie dispose d'un

autre atout, celui des énergies renouvelables. Avec un objectif de 35% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030, la Tunisie peut se positionner sur cette chaîne de valeur. La rentabilité de l'hydrogène vert devrait s'améliorer, à mesure que le pays avance vers cet objectif et peut même dépasser celle du gaz naturel avec 2 ou 3 euros par kilogramme à l'horizon 2035. De plus, le transport de l'hydrogène vert vers l'Europe peut être facilité grâce aux gazoducs connectés à l'Italie.

«Il faut noter que le prix de l'hydrogène dépend des énergies renouvelables à partir desquelles il est produit mais aussi des zones où il est fabriqué. Par exemple, l'hydrogène produit à partir du photovoltaïque est moins cher que celui généré par l'éolien. Aussi, selon certaines études, le prix de l'hydrogène va diminuer à partir de 2025», a-t-elle précisé dans une déclaration accordée à La Presse.

MAROC

Une antenne d'une société de désinformation sioniste y est installée

Un média espagnol a dévoilé l'existence au Maroc d'une antenne de la société de manipulation et de désinformation sioniste "Team Jorge". Dans un article publié cette semaine, le site d'actualité El Espanol révèle l'existence d'une filiale (constituée de deux bureaux, NDLR) de la société "Team Jorge" au Maroc, l'un à Agadir et l'autre à Rabat. Les actions de ces deux bureaux sont destinées "uniquement au Maroc et en collaboration directe avec les services secrets marocains", a-t-on souligné.

Cette révélation, informe le média, fait suite à une "longue enquête" menée par plusieurs médias internationaux ainsi que le témoignage d'une personne ayant travaillé pour la société sioniste.

Selon El Espanol, ces deux bureaux sont spécialisés dans la collecte d'informations et la diffusion de diffamations et de fausses informations. Mais chaque bureau a ses propres cibles.

D'après l'enquête, le bureau de Rabat

opère essentiellement dans la surveillance des partis politiques, des associations, des dissidents, des journalistes et de toute personne ou structure au Maroc ou à l'étranger qui pourraient, selon l'appréciation du Makhzen, gêner ses intérêts.

Le bureau d'Agadir est plutôt spécialisé dans la surveillance des personnes parlant le Hassani, un dialecte arabe utilisé en Mauritanie, dans le Sahara occidental et d'autres régions de l'Afrique de l'ouest. Selon les responsables du Makhzen, "toute personne parlant ce dialecte et originaire de cette région peut gêner ou intéresser le régime marocain", note El Espanol en reprenant les propos des époux Felali, ces journalistes marocains en exil, à l'origine de l'enquête publiée par le média espagnol.

Pour rappel, à la mi-février, plusieurs médias internationaux ont publié simultanément les résultats de l'enquête menée par le collectif de journalistes Forbidden Stories, sur l'entreprise sioniste "Team Jorge",

spécialisée dans les manipulations de l'opinion publique et la diffusion de fausses informations.

Cette enquête, qui a fait un grand bruit sur une scène internationale secouée par les scandales liés à l'utilisation du logiciel d'espionnage Pegasus et aux révélations de corruption au Parlement européen, dévoilait d'un côté les forfaitures et capacités de nuisance des sociétés de l'entité sioniste ("NSO" qui a créé Pegasus et "Team Jorge") spécialisées dans l'espionnage, la manipulation de l'opinion publique, la désinformation et l'ingérence. Et d'un autre côté, l'implication du Makhzen dans tous ces scandales.

D'ailleurs, à la même période, le 22 février 2023, l'affaire du journaliste franco-marocain Rachid M'Barki, licencié de la chaîne française BFM TV pour avoir diffusé des informations erronées et orientées pour servir les intérêts du régime du Makhzen, avait confirmé les liens existant entre "Team Jorge" et le Maroc.

NIGERIA

KBC International va investir 500 millions \$ dans la construction de logements abordables

Alors que la plupart des promoteurs immobiliers locaux refusent d'investir dans des logements abordables à cause des marges bénéficiaires serrées, le déficit de logements dans le pays le plus peuplé du continent est estimé à 28 millions d'unités.

KBC International, une société de promotion immobilière basée à Dubaï, a annoncé, dans un communiqué publié le 16 mai, avoir signé un accord avec l'Autorité fédérale nigérienne du logement (FHA) pour la construction de complexes de logements abordables dans la capitale Abuja, pour un investissement global de 500 millions de dollars.

L'entreprise, anciennement appelée Karda

Construction, a indiqué que la construction de ces logements « accessibles, mais confortables » devrait contribuer à combler le déficit croissant de logements au Nigeria. Le Nigeria fait face à un énorme déficit de logements estimé à environ 28 millions d'unités. Alors que plus de 53% de la population vit déjà dans des zones urbaines densément peuplées, ce déficit devrait s'accroître durant les prochaines décennies sous l'effet d'une forte croissance démographique et d'une

urbanisation galopante.

De nombreux facteurs expliquent le déficit de logements dans le pays le plus peuplé du continent, dont le prix élevé des terrains à bâtir, les taux d'intérêt exorbitants appliqués par les banques sur les prêts immobiliers, les coûts élevés des matériaux de construction et le refus de la plupart des promoteurs locaux d'investir dans des logements abordables à cause des marges bénéficiaires serrées.

KENYA

Safaricom veut lancer sa propre usine de fabrication de smartphones low-cost

Le président William Ruto a annoncé en décembre 2022 un projet de fabrication de smartphones à moindre coût pour permettre à toute la population d'accéder au numérique. Le gouvernement a décidé de collaborer avec le secteur privé pour ce projet.

La société de télécommunications kényane Safaricom a annoncé mardi 25 mai qu'elle envisage de lancer une usine de montage de smartphones au Kenya. L'usine devrait assembler entre 1,2 million et 1,4 million de smartphones par an. Ces appareils coûteront entre 6 500 et 7 000 shillings kényans (environ 50 USD). Pour atteindre ces prix, l'opérateur a dû mener un combat acharné contre les nouvelles taxes sur les téléphones mobiles contenues dans le projet de Loi de finances 2023 devant la Commission des finances et de la planification de l'Assemblée nationale. Selon lui, il serait impossible d'atteindre cet objectif étant donné que les taxes proposées feraient passer le coût des smartphones assemblés localement à jusqu'à 11 500 shillings (84 USD).

Ce projet répond à l'ambition du gouvernement kényan de fournir

des smartphones abordables et fabriqués localement aux populations. Eliud Owalo, ministre des TIC, a récemment annoncé qu'un premier lot de 1 million de smartphones sera mis sur le marché dans deux mois.

Avec la nouvelle usine, Safaricom veut répondre à la demande croissante en smartphones abordables au Kenya. Selon les statistiques de l'Autorité des communications, le Kenya compte 29,7 millions de smartphones actifs, soit 46,9% des 63,3 millions de téléphones mobiles connectés au réseau. Le taux de pénétration des smartphones est de 60,2% contre 68,1% pour les feature phones. Toutefois, les chiffres réels sont moins importants, car des utilisateurs possèdent plusieurs téléphones.

La société veut également exporter ses smartphones dans d'autres pays du continent. « Nous estimons que 120 millions de nouveaux abonnés en Afrique auront besoin de téléphones et, en tirant parti de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), nous serons les leaders en Afrique et dans le monde en matière de téléphonie mobile », a déclaré Karanja Gichiri, directeur de Safaricom Venture.

AU PREMIER TRIMESTRE 2023

Les TIC ont contribué à hauteur de 17,47 % au PIB réel du Nigeria

En avril dernier, les consommateurs télécoms ont engagé une campagne de protestation contre la mauvaise qualité et la cherté des services fournis par MTN et Orange. L'initiative a attiré l'attention des autorités qui ont pris des initiatives pour régler une situation qui perdure depuis des années. L'Agence de régulation des télécommunications du Cameroun (ART) a annoncé, le jeudi 25 mai, avoir infligé des sanctions pécuniaires d'un montant total de six milliards de francs CFA (9,8 millions USD) aux opérateurs de téléphonie mobile Camtel, MTN, Orange et Viettel. Le régulateur reproche à ces sociétés des « manquements récurrents » aux obligations de couverture et qualité des services de communications électroniques contenues dans leurs cahiers des charges respectifs.

Selon le régulateur, Orange devra payer 2,2 milliards FCFA ; Viettel 1,6 milliard FCFA ; MTN 1,4 milliard FCFA et Camtel 800 mil-

lions FCFA. Il précise que ces pénalités financières n'excluent pas des sanctions administratives telles que la réduction de la durée de la concession et/ou le retrait de celle-ci.

Cette décision de l'ART fait suite à plusieurs missions de contrôle effectuées en 2022 et 2023. En novembre dernier, le régulateur avait déjà mis en demeure Orange, MTN, Viettel et Camtel en raison d'importants manquements constatés en ce qui concerne la qualité de service, la couverture et la performance des réseaux d'accès, les offres tarifaires et l'utilisation des fréquences radioélectriques.

Sous la pression du régulateur, les opérateurs se sont ensuite engagés à mener des actions pour remédier aux défaillances relevées. Ils ont notamment prévu d'investir un montant total de 156 milliards FCFA en 2023 pour étendre la couverture du réseau et améliorer la qualité de service.

Toutefois, les consommateurs télécoms camerounais ont engagé en avril dernier une campagne de protestation contre la mauvaise qualité et la cherté des services fournis par les opérateurs télécoms. Face à cette situation de crise, Libom Li Likeng, ministre des Postes et Télécommunications, a organisé une réunion avec les responsables de l'autorité de régulation et ceux des sociétés télécoms le 27 avril. Ces derniers ont annoncé des mesures pour améliorer la qualité des services. Les abonnés se sont montrés sceptiques.

Philémon Zo'o Zame, directeur général de l'ART, a tenu à rappeler que « le régulateur mettra en œuvre tous les leviers d'action disponibles suivant la réglementation en vigueur pour que les opérateurs concessionnaires de téléphonie mobile offrent aux abonnés, sur l'étendue du territoire national, des services de communications électroniques de qualité satisfaisante ».

AIDE HUMANITAIRE

2,4 milliards \$ de promesses pour soutenir les populations de la Corne de l'Afrique

La Corne de l'Afrique est l'épicentre de l'une des pires urgences climatiques au monde, causant des pertes en vies humaines et des déplacements de populations. Afin d'apporter l'aide nécessaire, l'ONU a reçu des promesses de soutien de certains pays.

Lors d'un événement soutenu par les Nations Unies, des donateurs ont annoncé des promesses d'aide d'une valeur de 2,4 milliards \$ pour fournir une assistance vitale aux populations de la Corne de l'Afrique. C'est ce qu'indique un communiqué du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) publié mercredi 24 mai.

Les fonds annoncés permettront aux agences humanitaires de renforcer l'approvisionnement en matière de nourriture, d'eau, de soins de santé et de services de protection à près de 32 millions de personnes à travers l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie.

« Aujourd'hui plus que jamais, alors que les besoins humanitaires mondiaux augmentent, notre action ne peut se limiter à répondre aux besoins les plus immédiats, mais doit également être adaptée à la recherche de solutions et à la prévention d'une nouvelle détérioration. [...] La communauté internationale doit investir davantage dans le lien entre l'action humanitaire et l'action de développement afin de garantir que les interventions sur le terrain aient des effets immédiats et des bénéfices durables », a souligné M. Antonio Tajani, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Italie.

La Corne de l'Afrique est confrontée aux effets combinés d'une sécheresse historique, d'un conflit et de chocs économiques. On estime que 43 000 personnes sont mortes en 2022 en Somalie, très probablement à cause de la sécheresse. Des millions de personnes restent déplacées à cause de la sécheresse et des conflits.

Notons que la communauté humanitaire a besoin de 7 milliards \$ pour la réponse humanitaire et la protection des personnes touchées par la sécheresse et les conflits dans la région en 2023.

RAPPORT

40% des textiles usagés exportés par l'Union européenne vers l'Afrique finissent dans des décharges à ciel ouvert

Le secteur des technologies de l'information et de la communication prend de plus en plus de place dans l'économie nigérienne alors que le secteur pétrolier est en perte de vitesse. Au quatrième trimestre 2022, les TIC ont contribué à hauteur de 16,22 % au PIB réel du Nigeria.

Les activités du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont contribué à hauteur de 17,47 % au PIB réel du Nigeria au premier trimestre 2023, selon le Bureau national des statistiques (NBS). Ce chiffre est supérieur à sa contribution de 16,20 % au même trimestre de 2021 et aux 16,22 % du quatrième tri-

mestre 2022.

En valeur nominale, le secteur des TIC a contribué à hauteur de 13,23 % au PIB nominal total au premier trimestre 2023. Cela est supérieur au taux de 10,55 % enregistré au même trimestre 2022 et supérieur aux 10,42 % du trimestre précédent.

Cette contribution croissante du secteur des TIC est intervenue malgré un ralentissement du taux de croissance du PIB du Nigeria, aussi bien par rapport au quatrième trimestre 2022 que par rapport au premier trimestre 2022. La NBS attribue cela à la pénurie de nairas, qui s'est produite au cours du premier trimestre de l'année.

Rappelons que cette performance du secteur des TIC a été notamment portée par les télécommunications, dont les activités ont contribué à hauteur de 14,13 % au PIB réel. Le sous-secteur est le troisième plus grand contributeur au PIB réel du Nigeria au 1er trimestre derrière la production agricole et le commerce.

Le secteur des TIC poursuit sa trajectoire de contribution croissante à l'économie du Nigeria. Cela peut s'expliquer par la multiplication des investissements dans le secteur dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique.

AVANT LA NOTATION ATTENDUE DE LA FRANCE

Le gouvernement s'entretient avec Standard and Poor's

Lors d'une interview diffusée dimanche sur Radio J, la Première ministre Elisabeth Borne a révélé que le gouvernement a souligné ses réformes et a eu des « discussions très étroites » avec l'agence financière Standard and Poor's en préparation de la notation de la dette du pays début juin.

La Première ministre a expliqué que ces échanges ont eu lieu entre le ministre des Finances, Bruno Le Maire, et Standard and Poor's, et visaient à présenter en détail les mesures prises par le gouvernement pour maîtriser les finances publiques du pays. Il y a eu des discussions approfondies et des explications complètes sur les réformes en cours. Mme Borne a souligné que le gouvernement français mène des réformes et a récemment présenté une trajectoire financière jusqu'en 2027. L'objectif est de réduire le déficit à 2,7% du PIB d'ici 2027, conformément à l'engagement du prési-

dent de la République. La réduction de la dette fait également partie de cette trajectoire, et le ministre de l'Économie a eu l'occasion d'expliquer ces mesures à Standard and Poor's.

Les grandes agences de notation évaluent régulièrement la capacité des États à rembourser leur dette. En avril, l'agence Fitch a abaissé la note de la France en raison des fortes tensions sociales liées à la réforme des retraites. La France est donc en attente de la notation de Standard and Poor's, qui est cruciale pour évaluer la confiance des investisseurs et les coûts d'emprunt du pays.

La Première ministre a souligné que le

gouvernement ne se contente pas d'être spectateur face à la conjoncture économique. Des mesures sont prises pour soutenir les entreprises, favoriser la croissance économique et promouvoir la transition écologique et le modèle social du pays. En résumé, le gouvernement français s'engage à mettre en place des réformes économiques pour maîtriser les finances publiques. Les discussions approfondies avec Standard and Poor's visent à présenter ces réformes et à maintenir la confiance des investisseurs. Le gouvernement agit également pour soutenir l'activité économique et éviter une éventuelle récession.

LIBAN

La justice met la pression sur le gouverneur de la Banque centrale

La justice libanaise a pris des mesures fermes à l'encontre du puissant gouverneur de la Banque centrale, Riad Salamé, en saisissant ses passeports et en lui interdisant de quitter le pays. Ces mesures font suite à un mandat d'arrêt émis par la justice française, a confirmé une source judiciaire à l'AFP. Le gouverneur de la Banque du Liban, qui est étroitement lié à la classe politique, est soupçonné d'avoir accumulé un patrimoine immobilier et bancaire considérable en Europe grâce à des montages financiers complexes et au détournement massif de fonds publics libanais.

Convoqué à Paris pour être mis en examen le 16 mai, Riad Salamé ne s'était pas présenté à l'interrogatoire. Par conséquent, un mandat d'arrêt a été émis à son encontre par une juge française en charge de l'enquête.

Interdiction de quitter le pays et saisie des passeports

Le Liban a récemment reçu une notice rouge d'Interpol basée sur ce mandat d'arrêt international. Toutefois, le pays ne procède pas à l'extradition de ses ressortissants. Ainsi, Riad Salamé s'est présenté

mercredi devant l'avocat général à la Cour de cassation, Imad Kabalan, qui lui a communiqué les charges retenues contre lui, notamment le « détournement de fonds » et le « blanchiment d'argent ». En conséquence, la justice libanaise lui a interdit de quitter le territoire national et a procédé à la saisie de ses deux passeports, à savoir son passeport libanais et son passeport français.

Cette affaire met en lumière les graves accusations de corruption et de détournement de fonds publics qui pèsent sur le gouverneur de la Banque centrale libanaise. Les mesures prises par la justice libanaise démontrent une volonté de coopération avec la justice française dans le cadre de cette affaire, qui fait l'objet d'une attention internationale.

Riad Salamé pourrait échapper à la justice française

Le juge Kabalan chercherait-il à éviter les décisions de la justice française ? C'est ce qu'affirme l'avocat Karim Daher, engagé dans la lutte contre la corruption, dans une déclaration à l'AFP. Selon lui, en empêchant Riad Salamé de voyager, le juge le prive également

de comparaître devant la justice étrangère. Ainsi, il devient l'otage du pouvoir libanais corrompu, qui n'a aucun intérêt à révéler les secrets dont il est le gardien, explique l'avocat.

Lors de l'interrogatoire, Riad Salamé, âgé de 72 ans, a nié toutes les accusations portées contre lui, répétant que sa fortune avait été accumulée lorsqu'il travaillait pour la banque d'investissements américaine Merrill Lynch avant de prendre la tête de la Banque du Liban en 1993. Il a également demandé à être jugé au Liban. Le juge Kabalan a fait une demande à la justice française pour obtenir le dossier de l'affaire. Si les accusations de blanchiment d'argent et d'enrichissement illicite sont jugées fondées, Riad Salamé sera jugé dans son pays, selon une source judiciaire. « La justice libanaise a montré qu'elle n'était pas indépendante et qu'elle était soumise aux politiciens, à l'exception d'une poignée de juges », déplore Karim Daher. Une source judiciaire a informé le procureur général libanais que la procureure générale de Munich a également émis un mandat d'arrêt contre Riad Salamé et qu'Interpol en sera notifié.

Depuis l'émission d'un mandat d'arrêt par la juge française à l'encontre de Riad Salamé, les principaux responsables libanais gardent un silence embarrassé concernant cette affaire. Certains ministres et députés de l'opposition ont réclamé la destitution du gouverneur, dont le mandat expire en juillet. Riad Salamé entretient de bonnes relations avec une grande partie de la classe politique, qui défend sa politique monétaire dans un pays confronté à une grave crise économique depuis l'automne 2019.

En mars 2022, la France, l'Allemagne et le Luxembourg ont gelé 120 millions d'euros d'avoirs libanais soupçonnés d'appartenir à Riad Salamé. Depuis le début de l'année, des juges européens se sont rendus à trois reprises au Liban pour interroger Riad Salamé ainsi que ses proches. La Cour d'appel de Paris devra également se prononcer le 4 juillet sur la validité des saisies effectuées sur les biens immobiliers et bancaires de Riad Salamé en Europe, selon des sources proches du dossier.

BANQUE DES BRICS

L'Arabie saoudite négocie son adhésion

Riyad, qui souhaite rejoindre les BRICS, a commencé à entreprendre des démarches concrètes. L'Arabie saoudite est en pourparlers pour rejoindre la Nouvelle Banque de développement, mieux connue sous le nom de "banque des BRICS", selon le Financial Times (FT).

La Nouvelle Banque de développement (NBD), prêteur basé à Shanghai, est en pourparlers avec l'Arabie saoudite sur l'admission du pays en tant que neuvième membre, rapporte le FT, citant une déclaration de la Banque. Les pourparlers avec l'Arabie saoudite interviennent alors que la NBD se prépare à se lancer dans une évaluation formelle de ses options de financement.

L'entrée de l'Arabie saoudite dans l'organisation renforcera les liens entre les membres de la Banque, qui a été créée par "les plus grandes économies émergentes du monde comme alternative aux institutions de Bretton Woods dirigées par l'Occident", note l'article.

L'adhésion renforcerait les liens de Riyad avec les BRICS à un moment où l'Arabie saoudite, le plus grand exportateur mondial de pétrole brut, poursuit également des relations plus étroites avec la Chine. Le Président chinois Xi Jinping a salué une "nouvelle ère" dans les relations entre les pays lors de sa visite dans le Royaume à la fin de 2022. Pékin a négocié en mars dernier un accord entre l'Arabie saoudite et l'Iran pour reprendre les relations diplomatiques.

La NBD a été créée en 2015 par les BRICS – Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud – pour prêter à des projets de développement dans les économies émergentes. Il a prêté 33 milliards de dollars à plus de 96 projets dans les cinq pays membres fondateurs et a élargi son adhésion pour inclure les Émirats arabes unis, l'Égypte et le Bangladesh.

DÉFAUT DE PAIEMENT AUX ÉTATS-UNIS

Un enjeu plus politique qu'économique

Ce qui se passe aux États-Unis ressemble à ce que la théorie économique a nommé « jeu de la poule mouillée » : aucun parti ne veut céder pour ne pas paraître faible, quitte à frôler le pire.

Les marchés financiers ont aujourd'hui les yeux rivés sur le calendrier, et plus précisément sur la date du 1er juin prochain. À cette échéance, les États-Unis pourraient se retrouver en situation de défaut de paiement, c'est-à-dire dans l'incapacité à rembourser leurs emprunts. En cause : le plafond de la dette qui désigne la somme, fixée par les parlementaires, que l'exécutif est autorisé à emprunter. Actuellement, ce plafond est fixé à 31 400 milliards de dollars (29 135 milliards d'euros), un montant que les États-Unis ont atteint le 1er janvier dernier. Depuis, seules des mesures d'urgence ont permis de débloquer de nouveaux fonds.

Dans l'arène politique américaine, le plafond de la dette est devenu une sorte de « jeu de la poule mouillée » entre démocrates et républicains, un terme emprunté à la théorie des jeux. Il désigne un dilemme de négociation dans lequel chacun des partis préfère ne pas céder, au risque d'un résultat mutuellement défavorable, car le premier à céder apparaît faible. Compte tenu des enjeux critiques que le plafond de la dette représente, chaque parti tente d'obtenir des concessions significatives de l'autre qui voudrait éviter les conséquences potentiellement catastrophiques d'un défaut américain. Un accord semble se dessiner, mais dans le climat politique polarisé actuel, il y a une prime à paraître le plus idéologiquement pur

possible, ce qui rend tout compromis difficile dans ce bras de fer entre Joe Biden et ses opposants républicains.

Pris dans cette impasse, les démocrates sont tentés d'invoquer le 14^e amendement de la Constitution américaine. Celui-ci, adopté en 1868, contient une clause, souvent appelée la « clause de la dette publique », qui stipule que « la validité de la dette publique des États-Unis [...] ne sera pas remise en question ». Certains l'interprètent comme donnant au président le pouvoir de contourner le Congrès et de lever unilatéralement le plafond de la dette. Cette lecture reste cependant très contestée et pourrait donner lieu à des litiges juridiques. Si cette bataille politique devenait juridique, il est fort à parier qu'elle s'inscrirait alors dans le temps long, ce qui contribuerait à davantage de confusion autour de la capacité de l'État fédéral américain à rembourser sa dette. Cela ne serait pas de nature à rassurer les marchés financiers habituellement à la recherche de prévisibilité.

Il est aussi important de rappeler qu'une telle approche n'est pas sans risque politique. L'histoire récente offre un exemple éloquent des retombées potentiellement négatives de ce genre de stratégie. En 2013, sous la direction de Harry Reid, démocrate du Nevada qui était alors leader de la majorité au Sénat, les règles dans l'aile nord du Capitole ont été modifiées. L'idée était de permettre la confirmation des juges fédéraux par une simple majorité, à l'exception des juges de la Cour suprême. Cette manœuvre, connue sous le nom de « nuclear option », a finalement eu des conséquences indésirables. En 2017,

les républicains ont utilisé ce précédent pour étendre la règle de la majorité simple aux juges de la Cour suprême. Tant qu'ils détenaient cette majorité, ils ont pu transformer la composition de la plus haute juridiction.

Si les démocrates devaient adopter une approche semblable avec le 14^e amendement et la question du plafond de la dette, ils pourraient se retrouver dans une situation similaire. Bien que cette stratégie puisse permettre d'éviter une crise immédiate, elle pourrait également ouvrir la porte à un usage homologue du 14^e amendement par un futur président républicain au détriment du processus démocratique et de la consultation politique que les démocrates de l'opposition voudraient privilégier alors. Dans ce contexte, il est donc crucial que les dirigeants politiques pèsent soigneusement les conséquences à long terme de leurs actions, au-delà de la crise actuelle.

On peut imaginer qu'un accord entre républicains et démocrates sera trouvé in extremis, comme cela a souvent été le cas lors des crises précédentes. L'histoire récente peut même nous éclairer sur les caractéristiques majeures de cet accord : il sera probablement modeste et repoussera le plafond de la dette à un niveau suffisamment élevé pour éviter la crise à court terme et permettre à l'ensemble de la classe politique de se concentrer sur d'autres sujets... jusqu'à ce que le nouveau plafond soit atteint. C'est dans ce contexte que l'on peut comprendre le calme relatif des marchés financiers qui semblent ignorer la crise politique pour le moment.

BOURSE

La fébrilité gagne les investisseurs

Après quatre séances de baisse, le marché parisien a terminé la semaine dans le vert au-dessus du seuil des 7.300 points, en hausse de 13% depuis le début de l'année. Le doute commence toutefois à s'installer.

Entrée de l'Allemagne en récession (technique), discussions sur le relèvement du plafond de la dette américaine, persistance de l'inflation aux États-Unis : les motifs d'interrogation, pour ne pas dire d'inquiétude, ne manquent pas.

Dans ce contexte pour le moins fébrile, avec des hauts (Dassault Systèmes, Coface, Nvidia...) et des bas (Nexity, Derichebourg, Vivendi...), il est impératif de limiter ses interventions et de n'opérer qu'avec des ordres à cours limité.

Arkema : Le groupe vient d'annoncer l'acquisition de l'entreprise allemande Polytec PT, spécialisée dans les matériaux d'interface thermique pour les batteries et les adhésifs de haute performance pour le marché de l'électronique. Cette acquisition viendra renforcer l'offre de produits d'Arkema sur le segment des adhésifs industriels. Vendez

Believe : Le ralentissement du marché de la publicité digital observé depuis la fin de l'année 2022 avait mis le titre sous pression. Le spécialiste de la distribution et de la monétisation d'artistes musicaux sur les plateformes numériques (Spotify, Deezer) devrait toutefois continuer d'afficher une croissance soutenue de son activité grâce à ses positions fortes dans le digital et son développement rapide sur le marché asiatique.

USA

Wall Street en nette hausse prévoit un accord sur la dette américaine

La Bourse de New York a terminé en nette hausse vendredi prévoyant un accord sur le plafond de la dette aux États-Unis et ignorant pour l'instant les mauvaises nouvelles du côté de l'inflation.

Le Nasdaq, où se concentrent les valeurs technologiques, a mené la hausse, gagnant 2,19%, pour atteindre son plus haut niveau de l'année. Le Dow Jones a pris 1,00% et le S&P 500 a avancé de 1,31%, selon des résultats provisoires.

MARCHÉS

Chatgpt ou l'encombrant invité de la saison des résultats en bourse

L'essor du robot conversationnel a commencé à faire ses premières victimes en Bourse, jetant le doute sur l'activité de plusieurs secteurs. Au point que plusieurs sociétés cotées se sont efforcées de rassurer.

ChatGPT, grand faiseur de roi en Bourse. Lancé à l'automne dernier, le robot conversationnel de la société américaine OpenAI a connu un essor fracassant et provoqué une frénésie boursière sur certains titres, notamment Nvidia. Dopé par l'accélération de l'IA générative, la technologie au coeur de ChatGPT, synonyme de hausse de la demande pour ses produits, le groupe américain a gagné plus de 24% jeudi après avoir livré des perspectives époustouflantes pour le deuxième trimestre. Ce qui a porté sa hausse sur l'ensemble de 2023 à 160%. Mais l'émergence de l'IA générationnel suscite aussi des interrogations sur le modèle d'activité de nombre de secteurs et d'entreprises cotées. La question de l'impact de cette forme d'intelligence artificielle est ainsi revenue dans plusieurs conférences et présentations de sociétés au cours de la saison des résultats qui vient de s'achever.

Au point de faire des victimes. La société californienne Chegg, jusqu'à lors peu connue en dehors des États-Unis, a ainsi fait les gros titres de l'actualité boursière après avoir vu son action dévaliser en raison justement de ChatGPT. Cette entreprise de soutien scolaire en ligne avait déclaré lors de la publication de ses résultats trimestriels que son taux de croissance de nouveaux clients était pénalisé par l'intérêt accru des étudiants pour le robot conversationnel. Le cours de l'action a été divisé par deux et n'a à peu près rien regagné depuis.

Chegg n'est pas seul. Son avertissement sur résultats a eu des effets collatéraux sur le géant britannique de l'édition (7,5 milliards de livres de capitalisation) Pearson, avec un plongeon de près de 15% le jour de l'annonce de la société américaine. Si bien que, comme le souligne Credit Suisse, la société d'outre-Manche a tenu, une semaine plus tard, une conférence pour rassurer les investisseurs. Le cours a depuis regagné une partie de ses pertes.

Vers davantage de création pour les publicitaires?

Des interrogations ont également entouré les groupes publicitaires. Lors de sa conférence avec les analystes à l'occasion de ses ventes trimestrielles, le président du directeur de Publicis, Arthur Sadoun, a, dès la première save de questions - celle de l'analyste d'Exane BNP Paribas - dû y répondre. Le dirigeant avait alors assuré que l'intelligence artificielle générative se situait déjà "au coeur du modèle opérationnel" de Publicis, affirmant que ses agences créatives auront "la capacité" de tirer le plein potentiel de cette forme d'IA. Mais cette transformation "prendra du temps avant de devenir

une réalité", avait-il ajouté.

Arthur Sadoun résumait la potentielle évolution de la façon suivante: "il est possible que nous soyons moins payés pour une campagne publicitaire unique, mais nous arriverons à enregistrer davantage de volumes dans la mesure où [le besoin de] personnalisation augmente". "Donc nous percevons l'IA générative, aussi longtemps que nous la maîtrisons, davantage comme une opportunité qu'une menace", concluait-il. Publicis a dès 2018 développé Marcel, une plateforme d'intelligence artificielle, en partenariat avec Microsoft, et signé l'an passé un partenariat avec OpenAI.

Dans une note récente, TP ICAP Midcap jugeait que l'IA forcera les agences médias à apporter de plus en plus d'intelligence moins artificielle, l'émotion dont est dépourvue l'intelligence artificielle illustrant alors leur barrière à l'entrée, ce qui permettra à la création d'émerger comme "un facteur différenciant". Le bureau d'études considère que Publicis saura prendre le bon virage. "Le groupe ne devrait pas à notre sens manquer d'intégrer pleinement mais intelligemment l'IA dans ses solutions ce qui apportera des gains de productivités significatifs et ouvrira de nouveaux possibles", écrivait-il.

Dans une note fin avril, Société Générale jugeait plus largement que les investisseurs sous-estimaient la capacité des agences publicitaires à adapter leurs modèles économiques.

Evidemment, WPP et Omnicom, les grands rivaux de Publicis comptent aussi gagner la course à l'IA générative. John Wren, le directeur général d'Omnicom, a déclaré qu'il entendait "prendre à bras le corps aussi vite que possible" les possibilités offertes par ce type d'intelligence artificielle. Son homologue chez WPP avait lui, affirmé que ces technologies étaient déjà "fondamentales" dans l'activité de sa société.

Teleperformance et "TP GPT"

Teleperformance de son côté a dédié toute une partie de sa présentation, lors de la publication de son chiffre d'affaires trimestriel, à l'IA générative, la présentant lui aussi comme opportunité. La spécialiste de la relation client externalisée a d'ailleurs développé son propre produit "TP GPT" qui intègre les technologies d'OpenAI, la société à l'origine de ChatGPT. L'entreprise considère que 20% à 30% de ses volumes pourraient être automatisés dans les trois années à venir et a souligné que l'IA pourrait "optimiser ses opérations". Teleperformance donnait comme exemple un appel téléphonique dont la longueur était réduite de 39% grâce à ces technologies.

Morgan Stanley jugeait toutefois qu'avec ces technologies "la composition de l'activité va changer et, à ce stade, le résultat probable semble être une croissance légèrement plus faible avec une marge plus élevée". La banque Stifel, elle, a souligné que les incertitudes sur l'IA générative étaient susceptibles de peser sur le sentiment des investisseurs sur la valeur, en attendant d'avoir davantage de visibilité sur son impact.

Quand ChatGPT donne son avis sur l'impact de... ChatGPT

Autre exemple: Caggemini. Le marché ne semble pas avoir de franches inquiétudes sur l'impact de ChatGPT sur le modèle économique de l'entreprise de services numériques (ESN). Mais son directeur général, Aiman Ezzat, a lui aussi dû répondre, lors de la conférence téléphonique suivant la publication de son chiffre d'affaires du premier trimestre, à une question sur l'essor de l'IA générative et son impact, notamment en termes de pressions sur les prix. "Notre but est de transformer toute nouvelle technologie en flux de revenus" et "nous avons déjà beaucoup travaillé en termes de projets dans l'IA générative même avant que ChatGPT ne devienne populaire", répondait-il.

Percevant cette émergence comme "une opportunité", le dirigeant soulignait que l'IA générative devrait aider à lutter contre la "pénurie de talents", qui frappe le secteur, en améliorant la productivité dans plusieurs domaines, même si cela ne se fera pas "du jour au lendemain". Ce qui sera, certes, intégré dans le "pricing" du groupe, mais, pour autant, les marges continueront d'augmenter grâce à l'impact positif sur la productivité, concluait-il.

Chose amusante, chez TP ICAP Midcap, l'analyste en charge du dossier Aubay, une ESN française de moyenne capitalisation (600 millions d'euros), a demandé directement à ChatGPT lui-même si ChatGPT allait "tuer l'activité des ESN". Morceaux choisis de la réponse: "bien que les modèles de langage comme ChatGPT puissent automatiser certaines tâches de base ou fournir des informations générales, ils ne peuvent pas remplacer l'expertise humaine, la compréhension contextuelle et les services personnalisés fournis par les entreprises de services numériques".

"Ces entreprises ont un avantage concurrentiel en offrant des solutions adaptées aux besoins spécifiques de leurs clients, en fournissant un support technique spécialisé et en s'adaptant aux évolutions technologiques", poursuivait le robot conversationnel.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
Cours du : 26 Mai 2023				
Valeur : 30 Mai 2023				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	136,6037	136,6187
1	EUR	EURO	146,6441	146,6738
1	GBP	POUND STERLING	168,6882	168,7276
100	JPY	JAPANESE YEN	97,8186	97,8364
1	CNY	CHINESE YUAN	19,3704	19,3769
1	CHF	SWISS FRANC	151,0936	151,1770
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	100,2890	100,3295
1	DKK	DANISH KRONE	19,6793	19,6843
1	SEK	SWEDISH KRONA	12,7005	12,7054
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12,3961	12,4020
1	AED	UAE DIRHAM	37,1964	37,2106
1	SAR	SAUDI RIYAL	36,4209	36,4326
1	KWD	KUWAITI DINAR	444,0953	444,4330
1	TND	TUNISIAN DINAR	43,7490	44,1887
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13,3829	13,3844
1	LYD	LIBYAN DINAR	28,2455	28,3901
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3,9838	3,9842
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	181,7442	181,7442

EN BOURSE

Les petites entreprises cotées souffrent du désamour des investisseurs

Contrairement au CAC 40 qui a bénéficié de la grande forme des valeurs du luxe, l'indice CAC Small est à la peine. Les petites et moyennes capitalisations éprouvent des difficultés à se démarquer dans un environnement économique complexe. Les petites entreprises cotées à la Bourse de Paris peinent à attirer des investisseurs depuis plusieurs années car elles sont souvent jugées trop risquées et moins solides que des multinationales face aux crises.

Sur le devant de la scène boursière, tout va pour le mieux à la Bourse de Paris: porté par ses valeurs du luxe, l'indice vedette CAC 40 progresse de plus de 10% depuis le début de l'année et vole de record en record. L'ambiance est moins joyeuse à l'écart des projecteurs, pour les plus petites entreprises: depuis le début de l'année, l'indice CAC Small, qui regroupe près de 115 entreprises, n'avance que de 1%.

Et la tendance s'ancre: cet indice qui intègre des entreprises petites et moyennes a fait moins bien que le CAC 40 cinq fois sur les six dernières années. Entre 2000 et 2017, cela n'avait été le cas que trois fois.

La définition d'une petite valeur en Bourse est variable selon les investisseurs. Certains les placent à moins de 500 millions d'euros de valorisation boursière, d'autres à moins de cinq milliards d'euros.

Un brutal retour sur terre

Certaines entreprises qui avaient le vent en poupe, comme dans les secteurs des biotechs ou des énergies vertes, ont aussi subi un brutal retour sur terre depuis leur envolée post-confinement. Par exemple, le titre du spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène McPhy Energy est passé de 3 euros fin 2019 à plus de 35 euros début 2021, avant de retomber à 9 euros désormais.

Historiquement, les petites entreprises peuvent intéresser les investisseurs "car elles sont à un stade de maturité moins avancé et ont donc une plus forte croissance", explique Annabelle Vinatier, gérante spécialisée de Lazard Frères Gestion.

Investir dans ces sociétés est potentiellement plus rentable, mais aussi plus risqué car leur activité n'est pas aussi diversifiée que celle d'une grosse multinationale et est plus vulnérable en cas d'aléas.

Cette caractéristique peut poser problème, "notamment en cas de crise généralisée, comme pendant le Covid-19", souligne Alan Edington, responsable des investissements chez Walter Scott.

L'INFORMATIQUE QUANTIQUE

Au cœur des enjeux stratégiques des États

Mathias Van Den Bossche, directeur Recherche, Technologie et Produits au sein de Thales Alenia Space, nous explique tout l'intérêt du futur réseau Internet quantique qui révolutionnera de nombreuses disciplines et domaines. Une interview passionnante mais qui nécessite tout de même un minimum de connaissance en informatique quantique.

Il y a quelques semaines Thales Alenia Space a signé un contrat avec l'Agence spatiale européenne (ESA) en tant que maître d'œuvre du projet TeQuantS, principalement financé par le Cnes qui « prévoit le développement des technologies quantiques nécessaires au futur réseau Internet quantique pour faire communiquer entre eux les futurs ordinateurs et capteurs quantiques et atteindre des gains de performance exponentiels », nous explique Mathias Van Den Bossche, directeur Recherche, Technologie et Produits au sein de Thales Alenia Space. Prochaine révolution informatique, « du même ordre de grandeur que de l'avènement de nos ordinateurs actuels », l'informa-

tique quantique est au cœur des enjeux stratégiques des États. La puissance de ce nouveau type d'ordinateurs permettra de résoudre des problèmes d'une complexité actuellement inatteignable comme l'optimisation de la gestion d'une flotte de véhicules, la prédiction des propriétés d'un médicament ou le percement de systèmes de chiffrement. Cela dit, si « l'un des premiers usages de ces ordinateurs quantiques sera bien de percer le système de cryptographie le plus courant en service aujourd'hui, il faut également savoir que les technologies quantiques proposent aussi des solutions pour garantir la sécurité des communications ». Tout l'enjeu est de savoir quelle capacité arrivera à maturité en premier. Les performances des capteurs

quantiques et des ordinateurs quantiques seront décuplées par leur mise en réseau, qui leur permettra d'effectuer leurs tâches de façon distribuée. Mais pour les connecter, il sera nécessaire de déployer des réseaux d'un nouveau type, qui permettent de transférer non plus de l'information classique mais de l'information quantique. L'information quantique peut se transmettre par téléportation d'états de particules quantiques, une opération que l'on sait réaliser depuis 1996 et pour laquelle A. Zeilinger a obtenu le prix Nobel de physique 2022. Comme nous allons le voir, les satellites seront nécessaires pour permettre des communications à longue distance, ce qui explique l'intérêt d'un des leaders mondiaux des télécommunications spatiales qu'est Thales Alenia Space.

Les défis logiciels de l'exaflopique

Un programme de recherche a été lancé pour préparer les briques logicielles nécessaires à l'exploitation des futures générations de supercalculateurs. Le monde du calcul haute performance s'apprête à effectuer un saut générationnel majeur en passant de l'ère des petaflops à celle des exaflops. Soit à passer de un million de milliards d'opérations à un milliard de milliards d'opérations par seconde. Pour l'heure, un seul supercalculateur a franchi cette barrière : l'américain Frontier, qui affiche une puissance de 1,1 exaflop. Un autre doit être installé en Allemagne, en 2023, par la société commune européenne de supercalcul EuroHPC. La France, elle, est en lice pour obtenir

le second calculateur exaflopique de l'entreprise. Sa candidature s'est doublée, mi-février, du lancement d'un programme de recherche (PEPR) de 40,8 millions d'euros, baptisé NumPEX et piloté par le CEA, le CNRS et l'Inria. Il doit préparer l'arrivée d'une telle machine, en adaptant et développant les briques logicielles nécessaires. « Les verrous scientifiques et technologiques pour parvenir à l'exascale sont importants, a assuré Jean-Yves Berthou, le directeur de l'Inria Saclay, lors d'une table ronde au Très grand centre de calcul (TGCC) de Bruyères-le-Châtel (Essonne). Ce n'est pas qu'une incrémentation. »

LE CASQUE AUDIO ET PURIFICATEUR D'AIR DE DYSON**Il vous donnera des airs de Base dans Mad Max !**

Le casque d'un nouveau type, le Dyson Zone, est arrivé dans le commerce. Non content d'éradiquer les bruits indésirables, il vous protège des gaz, allergènes, virus et autres particules fines dangereuses pour la santé.

Au printemps 2022, le constructeur Dyson avait dévoilé un prototype de casque audio faisant également office de purificateur d'air qui avait fait couler beaucoup d'encre (voir article plus bas). C'est une version finalisée de ce casque audio haute-fidélité à réduction active du bruit et purification de l'air qu'il vient mettre en vente, d'abord en Chine, puis États-Unis, le Royaume-Uni, Hong Kong et Singapour où il est annoncé à 949 dollars.

La particularité de ce casque est sa visière détachable qui projette de l'air purifié vers le nez et la bouche de l'utilisateur. Elle comprend différents filtres électrostatiques capables de capturer jusqu'à 99 % des particules polluantes de 0,1 micron d'épaisseur. D'autres filtres, au carbone enrichi en potassium, ciblent quant à eux les gaz acides les plus courants associés à la pollution urbaine, ainsi que les mauvaises odeurs. Ces filtres devront évidemment être changés, mais auraient une durée de vie de près de 12 mois selon le constructeur. À noter que pour un maximum de confort, la vitesse du flux d'air peut être contrôlée, comme bien évidemment la qualité du son, depuis une application mobile dédiée.

Pour le reste, le Dyson Zone dispose d'un système de réduction avancée du bruit, jusqu'à 38 dB, avec pas moins de 11 microphones intégrés. À noter que le casque affiche jusqu'à 50 heures d'autonomie en mode audio, mais 4 heures seulement en mode purification et audio combinés. Le résultat n'est, sans surprise, pas très discret. Si ses utilisateurs respirent sainement, ils auront aussi l'air de cousins éloignés de Bane dans Mad Max : Fury Road. Dans le genre « look improbable », ce casque rejoint donc le masque sanitaire de Razer, destiné à protéger de la Covid-19 et autres virus.

Pour rappel, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que 9 personnes sur 10 dans le monde respirent un air pollué !

BIO-CARBURANT EN ENDURANCE:**La compétition, ce laboratoire d'innovations**

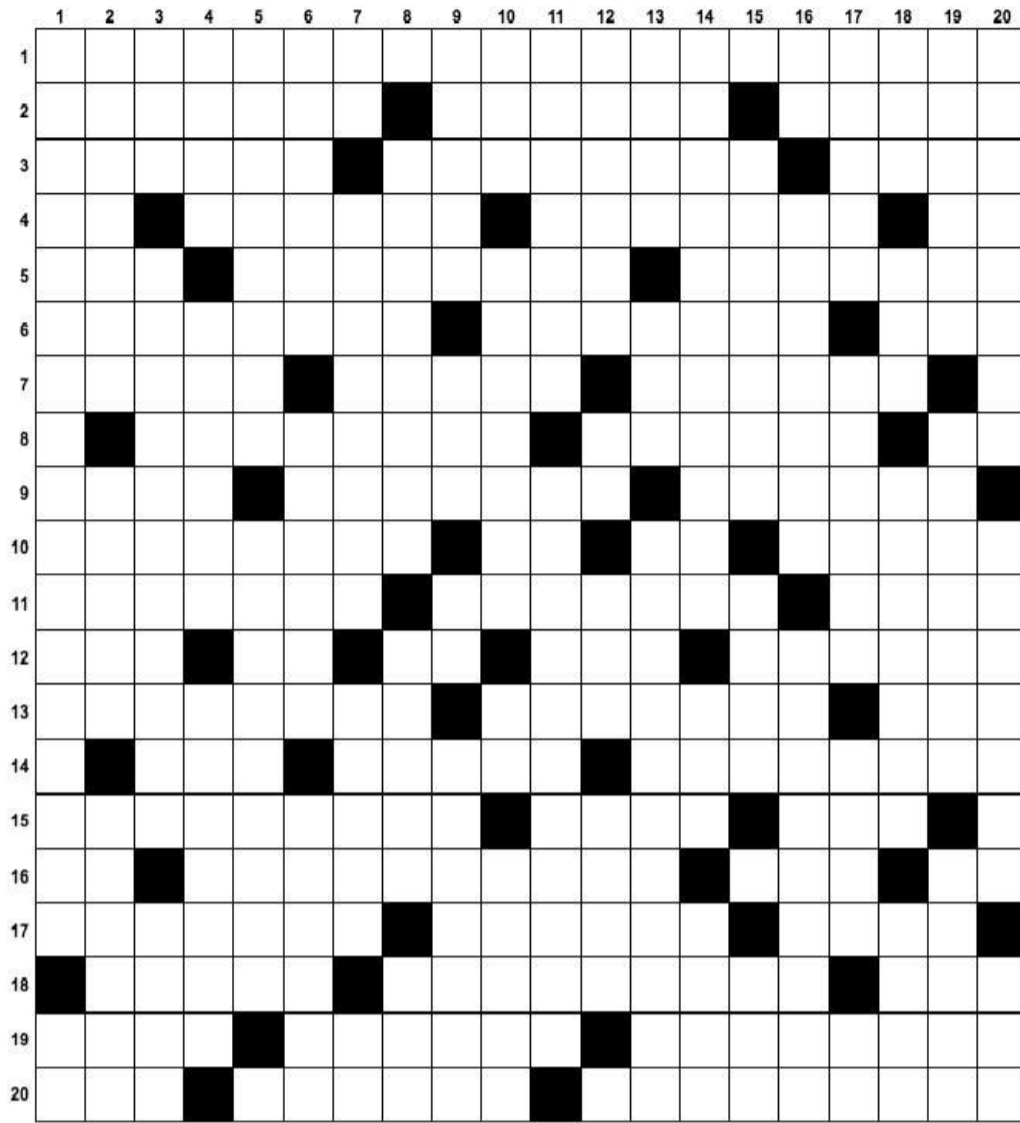
Le Championnat du Monde d'Endurance de la FIA (WEC) est de retour cette année avec 7 manches disputées en Europe et des courses passionnantes, dont la durée peut aller jusqu'à 24 heures.

Mais au-delà du spectacle sur la piste, cette compétition ultra-exigeante permet le développement de prototypes hybrides high-tech alimentés par du biocarburant partiellement élaboré avec des résidus de raisin.

65% de CO2 en moins

La compétition représente un vecteur essentiel d'innovation : les contraintes extrêmes de l'endurance (durée de course et kilométrages élevés) poussent à développer des carburants toujours plus performants, mais qui doivent aujourd'hui également répondre aux nouveaux défis exigés par la transition énergétique et environnementale. Depuis 2022, toutes les voitures du championnat sont ainsi propulsées par un carburant 100% renouvelable : l'Excellium Racing 100 de Total, produit à base de résidus de raisin majoritairement récupérés dans des vignobles français. Ces résidus sont fermentés dans de l'éthanol pour obtenir ce biocarburant qui permet une réduction de 65% des émissions de CO2 engendrés par la combustion, sans impact sur les performances des voitures.

MOTS
CROISÉS



Grille 1

Horizontalement

1 Force la vedette à jeter l'encre. 2 Plantes des pieds. - Ton dur. - Naturelle. 3 Mal en vue. - Changeant d'état. - Le petit maigre. 4 Pronom. - Forme de purée. - Taches de rouille. - Joue la montre. 5 Cent nordique. - Mena en bateau. - Atlas. 6 Croit à la science infuse. - Démoralisa. - Être satisfait. 7 Tranche. - Guigne. - Dépôt du gland. 8 Elles passent près. - Élevée au cube. - Du déjà vu. 9 Golfe. - Pas vraiment bonne sœur. - Alignement de front. 10 Corrigeras. - Écarte sa suite. - Avec lui, on fait des ronds. - Vainqueur de trois tours en retour. 11 Vieilles charrues. - Coureur qui a du chien. - Glissa. 12 Arrêté. - Dans le 13. - Devance le cadot sur la piste. - A beaucoup joué aux dames. - Corps gras. 13 Repaires de fauves. - Feuilles d'alimentation. - Carburant pour limousine. 14 Sans effet. - Indigène du Japon. - Frite. 15 D'où vient la femmelette. - Folie douce. - Bien remplie vers la fin. 16 Rondelle de printemps. - Cause des dégâts monstrueux. - Bloquent le jeu. - Numéro un. 17 Bons à reproduire. - Rosés. - Nobel de physique en 1970. 18 Aligna des pas. - Firent des choix. - Tendre cœur. 19 Sa barbe est longue. - Module. - Défenses passives. 20 Engendrée. - Barrée. - Plurent.

Verticalement

1 Là se mène du blanc. - Père du ragot. 2 Attend des jours meilleurs. - Petit diable. - Faire prendre du gras. 3 Sa fleur est épanouie. - Alimentaient la batteuse. - Les amants de Kessel. 4 Un bruit de malade. - Libéré. - Extraite du tréponème. 5 Dauphins. - Quelque peu déchirées. 6 Poires tendres. - Saint de Carthage. - Battant la campagne. 7 Plis d'Amérique. - Adressas à la cour. - Ne réussis pas. - Prend son bain en ville. 8 Bonnes intelligences. - Fait l'appel. - Arme de singe. 9 Bien roulée. - Appât de loup. - Belle est satirique. - Une larve qui fait des petits. 10 Pomme rouge. - Sang versé. - Mis en cage en pleine nature. - Sacrée bonne femme. 11 A exécuter sur le champ. - Un certain standing. 12 Retourna sur le champ. - Pronom. - Air chaud. - Charge utile. 13 Ravis. - Point de côté. - Cité cubaine. 14 Ses poulets n'ont pas de label rouge. - Mot de passage. - Cogne. 15 Donnera la solution. - Les meilleurs. - Tranchant. 16 Cycle. - Rangent selon le niveau. - Sous est l'aïne. 17 S'écoula. - Sacrée bonne femme. - Val très peuplé. - Chef de train. 18 Il fait un tabac. - Radis noir. - Taillé de travers. - Réduit en parcelles. 19 Mit sous protection. - Tranche encore. - Arrivé de dieu sait où. 20 Partie d'écu. - Saucisses qui déambulent. - Demeure.

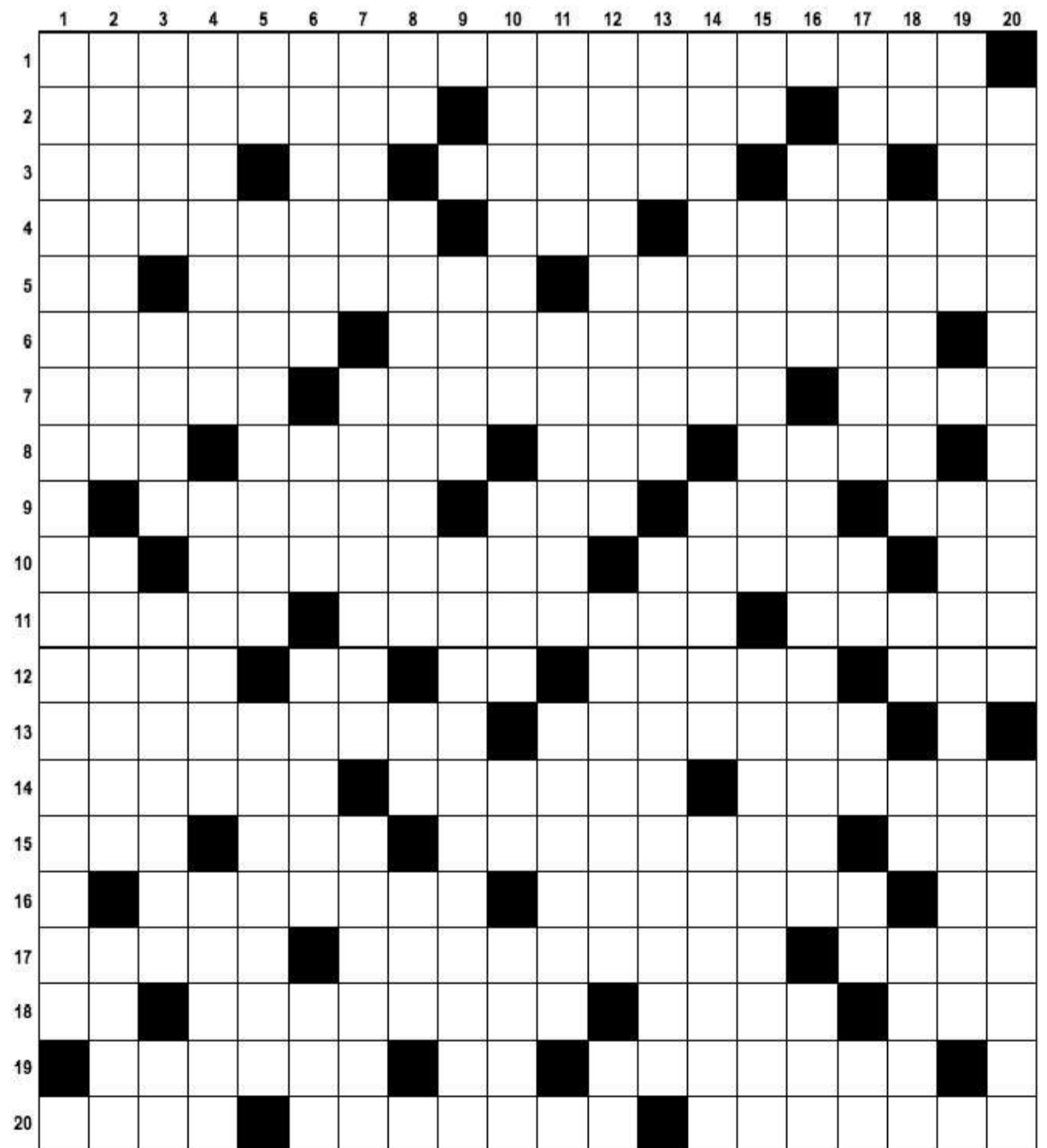
Grille 2

Horizontalement

1 Au passé proche ou au futur antérieur. 2 S'améliorent au contact du gratin. - Amoureux. - Changeât de timbre ou d'enveloppe. 3 Suis. - Afreuse en laine. - Tenu au secret. - Titre de propriété. - Au cœur de l'action. 4 Sel d'acide. - Il est au courant. - Cardinaux de la flotte. 5 Tombe à pic. - Belle du temps jadis. - Réduiras l'intensité. 6 Forme de vente. - Battions à plate couture. 7 Roi de France. - Spécialiste de la langue. - As d'épique. 8 Noir au besoin. - Ne fait pas un tour complet. - Discernée. - Releva. 9 A la dent dure. - Lancer. - Bienheureuse. - Machin à l'américaine. 10 Vis. - Gauchira. - Un certain attachement. - Pronom. 11 Fait la roue. - Un certain attachement. - Accompagne la tarte. 12 Caprice des dieux. - Dans le 13. - En boîte ou en cage. - Dur de dur. - Glace sur la Tamise. 13 Passèrent à la machine. - Gaulois. 14 Brasseur. - Rabaissa. - Quartier réservé. 15 Extrême franchise. - Fut mené en bateau. - Dans le 03. - Caractère olympien. 16 Persistera. - Ne font jamais la queue. - On a perdu sa clé. 17 C'est pratique. - Rafrâchies au retour. - Mais là coule pas. 18 Château des Guise. - Point de senteur. - Épreuve. - Vieille chose. 19 Clochai. - Coupable désigné. - Coquins de sort. 20 Il est mis à la porte. - Bateau de pêche. - Fonde des colonies.

Verticalement

1 Afficher son dépit. 2 Caractère malin. - Danses du Malin. - Succès. 3 Objets d'échange. - Quinze cent quatre. - Couvrira d'or blanc. - Mauvais sujet. 4 Piégée. - Hydrocarbure. - Anime. 5 Pronom. - Une pièce pour les petits. - Détinssent. 6 Noble séduite par Dom Juan. - Issu du regros. - Mis en maison. - C'est Gaulle haine. 7 Suprême de brebis. - Le cours de l'or. - Envoyé spécial. 8 Manière d'être. - Découpera la brioche. - Crêpe sans œufs. - Groupe de Rock. 9 Met à contribution. - Mise au chaud. 10 C'est plus que de la mauvaise foi. - Choix. - Mis au pas. - Le petit robert. 11 Quartier de grosse pomme. - Unis. - Cognais dur. 12 Permet la rotation du corps. - Une race de combattants. - Pour distinguer le fils du père. 13 Code secret. - S'attaque au réseau. - Une vue très chouette. 14 Effectueront un saut périlleux arrière. - Bonne réplique. - Dépendance du palais. 15 Sortie du palais. - Dirigé. - Tenués à l'étroit. 16 Façon de faire. - Petite réalisation. - Déclenchés. 17 Se fit des idées. - Capacité réduite. - Son de guitare. - Amour du Jura. - C'est ennuyeux avant le soir. 18 En option. - Petit cercle nautique. - Cossard d'Amazonie. - Pronom. - Noë en fait une reine. 19 Fit la queue. - Charge apostolique. 20 Il est absorbant. - Sa précocité n'est pas à louer.



VOLKSWAGEN ID.BUZZ VS. COMBI T2

Le match sur 1000 km

Modèle le plus charismatique de la gamme électrique Volkswagen, l'ID.Buzz suscite d'emblée la sympathie. Pour autant, est-il véritablement à la hauteur du mythique Combi dont il revendique l'héritage? Seul moyen de le savoir, un match entre l'aïeul et le jeune premier durant un road-trip d'un millier de kilomètres entre Paris et les Sables d'Olonne.

Autonomie réelle, coût du carburant, nombre de ravitaillements et temps de trajet : ce voyage nous a réservé son lot de surprises, et démontré que si l'ID.Buzz avait de nombreux atouts, l'ancien en avait encore sous la pédale. Que cela plaise ou non, la transition vers l'électrique est enclenchée et on ne voit pas ce qui pourrait pousser les pouvoirs publics européens à revenir en arrière. Les constructeurs historiques réorientent leur outil industriel et préparent des palanquées de modèles « zéro émission », leurs concurrents chinois débarquent avec des voitures au redoutable rapport prix/présentations, et les bornes de recharge poussent comme des champignons. Du côté des marques, l'électrique autorise une véritable liberté stylistique et technologique. De la très futée Citroën Ami à l'ultra-sophistiqué Mercedes EQS, l'éventail est large. A partir d'une même plate-forme, chaque constructeur peut déployer ses gammes avec peut-être encore plus de liberté qu'il ne le faisait avec les modèles thermiques. Au sein du groupe Volkswagen, c'est sur la même base technique MEB, déclinée en différents formats et niveaux de puissance, que reposent par exemple les Audi Q4 e-tron, Cupra Born, Skoda Ce modèle est important pour Volkswagen, qui espère à terme en écouler quelques 150 000 exemplaires dans le



monde chaque année, notamment en version utilitaire. Mais il représente aussi un important vecteur d'image en faisant le pont avec un glorieux modèle du passé, le fameux Combi T1/T2. Volkswagen ID.Buzz vs. Combi T2: le match sur 1000 km Volkswagen ID.Buzz vs. Combi T2: le match sur 1000 km Un pont que Volkswagen aura mis des années à bâtir, si l'on songe que dès 2001, il avait commencé à en jeter les fondations avec le projet de Microbus Concept (à moteur thermique). L'exploration s'est poursuivie en 2011 avec un autre show-car, le Bulli, puis en 2017 avec le concept ID.Buzz, cette fois très proche du modèle de série qui nous intéresse aujourd'hui. Après de premiers essais publiés sur Caradisiac des versions familiale et utilitaire,

dans le cadre souvent un peu trop corseté des présentations presse, l'envie nous titillait de tester l'engin sur longue distance. Car s'il est un véhicule qui évoque les grands horizons et l'évasion en famille, c'est bien celui-ci. A l'aller, l'ID.Buzz a fait le plein d'électrons au chargeur Tesla du Mans. Seulement voilà, sa prise de recharge implantée sur le flanc droit oblige à occuper deux places de stationnement. Pas un problème en période creuse, mais ça risque de tendre l'atmosphère lors des pics de circulation. A l'aller, l'ID.Buzz a fait le plein d'électrons au chargeur Tesla du Mans. Seulement voilà, sa prise de recharge implantée sur le flanc droit oblige à occuper deux places de stationnement. Pas un problème en période creuse, mais ça risque de tendre l'atmo-

sphère lors des pics de circulation. Si le temps nous a manqué pour « s'barrer à Katmandou ou au Népal » (copyright Renaud, Marche à l'ombre), nous avons donc mis le cap sur les Sables d'Olonne, pour un trajet aller-retour depuis Paris d'un peu plus de 1 000 km. Mais pour un véhicule qui fait ainsi « chanter le passé », s'est naturellement imposée l'idée d'une confrontation amicale (quoique...) avec son glorieux ancêtre. Nous avons donc jeté notre dévolu sur un T2 de 1971 dans un remarquable état de conservation, et plus précisément une très recherchée version Westfalia dotée d'aménagements délicieusement vintage, le tout motorisé par un rugissant bloc 1.6 développant encore une petite cinquantaine de chevaux.

OPEL CORSA RESTYLÉE

Elle a la Peugeot 208 dans le Vizor

Près de quatre ans après son lancement, la citadine allemande a droit à un grand ménage de printemps et adopte la calandre maison, à l'instar des autres Opel récentes : le fameux Vizor totalement opaque. Mais elle a également droit à une version électrique dopée, et à la nouvelle hybridation légère comme sa sœur, la Peugeot 208 restylée, qui sera dévoilée dans quelques mois. Non, ce n'est pas une erreur. Les photos publiées ici ne sont pas celles de l'Opel Astra, mais bel et bien celles de sa petite sœur Corsa qui bénéficie, ces jours-ci, d'un restylage, quatre ans après la commercialisation de sa sixième génération. Un lifting qui la fait bougrement ressembler à la compagne de la marque.

C'est que le temps a passé depuis 41 ans, depuis que la citadine allemande sillonne les routes, et surtout, les villes européennes. Et avec un certain succès, puisque c'est toujours la petite auto la mieux vendue en Allemagne. Mais cette sixième Corsa est aussi celle qui a loupé le coche, celle qui, en 2017, se préparait gentiment à débouler à Rüsselsheim dans sa version F, la fameuse sixième génération, conçue par la marque sous la coupe de General Motors. Mais patatras, au printemps de cette année-là, PSA (aujourd'hui devenu Stellantis) rachète le Blitz, et le projet de la Corsa se retrouve à la corbeille. Terminés les projets en solo : il faut désormais travailler en synergie avec le nouveau groupe constitué,

et rebâtir une Corsa sur la même plateforme CMB que la Peugeot 208.

Une phase 1 à côté du Vizor

Frustrant pour les équipes qui ont déjà travaillé trois longues années sur le nouveau modèle et doivent tout reprendre de zéro. Mais cette frustration est double. Car quelques mois plus tard, la direction du design décide de remplacer la calandre de l'ensemble de la gamme Opel par le fameux Vizor, cette face avant totalement occulte que l'on retrouve, notamment, sur le Mokka. Mais la Corsa n'y aura pas droit, puisqu'au moment de la décision, elle est prête à être lancée. La Corsa se met enfin en conformité avec les codes stylisés mai-

son et le Vizor fait son apparition. Il aura donc fallu attendre près de quatre ans de plus, et le restylage de ce printemps, pour que la Corsa adopte enfin le Vizor, et ne soit plus reléguée, comme les désormais très anciennes Insignia, au rang des vieilles calandres. Évidemment, en incorporant cette fameuse face avant fermée, les designers maison ont également été obligés de modifier les optiques pour les intégrer dans la nouvelle configuration. Ils en ont également profité pour redessiner le bouclier et, beaucoup plus légèrement, l'arrière de l'auto. L'intérieur des feux est redessiné et le logo Corsa est agrandi et trône au milieu du hayon, car on ne se cache plus lorsque l'on roule en Corsa.

POUR DIRE AU REVOIR AU THERMIQUE

Le rétrofit sera-t-il la solution de demain ?

Depuis quelques années, le rétrofit est présenté comme un moyen de convertir des véhicules thermiques en autos électriques pour ainsi réduire l'impact du trafic automobile sur l'environnement. Mais cette opération reste très coûteuse, réservée encore à une poignée de véhicules et la filière doit être suffisamment soutenue pour se développer et devenir viable.

Quel peut être le point commun entre une 4L, une 2 CV, une Fiat 500 et une Peugeot 504 ? D'accord, ce sont des modèles que tous les passionnés d'automobile connaissent tant ils ont marqué leur époque. Mais ces autos partagent une autre particularité depuis peu : elles ont toutes fait office de test pour un rétrofit.

Mais le rétrofit, késako ? Cette opération consiste à remplacer le moteur thermique d'un véhicule par un moteur électrique afin de disposer d'un véhicule roulant sans carburant, entraîné par la seule puissance délivrée par des batteries. Dans un ancien garage Saab à Paris, repris par REV Mobilities, Arnaud Pigounides travaille dans ce domaine avec ses équipes. Depuis cinq ans, les tests des ingénieurs prennent du galon et devraient permettre la mise en circulation de 50 véhicules rétrofités dans les cinq prochaines années.

« Sur les voitures particulières et les anciennes, c'est là que la magie opère, se réjouit le fondateur de REV Mobilities. On vérifie le véhicule, on le met sur un pont, on enlève le moteur et les équipes travaillent à le rendre électrique. » Une Spitfire rutilante, un combi Volkswagen encore au stade de prototype, une Twingo bientôt rétrofitée ainsi que des Mercedes 380 SL et 450 SL trônent dans ce garage 2.0.

Au total, une dizaine de modèles sont à l'étude, auxquels sont ajoutées des batteries modulaires, par exemple, sur une Porsche 912. « Dans l'espace laissé libre par le réservoir qu'on a supprimé, on retrouve deux batteries de moyenne taille, » détaille Vincent Leblond, directeur technique chez REV Mobilities. « Et à l'arrière, on a une batterie de plus grosse taille. Le moteur électrique est toujours plus compact que le thermique. Après, cette logique on la transpose dans toutes les voitures, donc il faut des productions de grande cadence de façon à être optimum. »

La filière du rétrofit n'est pas encore très développée. Elle a cependant bien avancé grâce aux flottes de véhicules d'entreprise, comme les Master, les Partner, mais aussi les bus. Un modèle Mercedes Citaro est d'ailleurs en phase d'expérimentation à Narbonne, avec une autonomie de 250 kilomètres.

Cependant, étudier la praticité d'installation d'un kit électrique et sa fabrication entraînent des coûts encore très élevés. « Aujourd'hui, pour avoir 160-200 kilomètres d'autonomie, sur une ancienne, ça va de 16 000 à 30 000 euros », estime Arnaud Pigounides, « en fonction de la puissance et de la masse de batteries qu'on embarque. Sur un utilitaire, ça va de 24 000 à 32 000 euros. Pour un bus, c'est 200 000 euros, mais c'est quand même deux fois et demi moins cher que n'importe quel véhicule neuf. » Et techniquement, de très nombreux modèles thermiques peuvent passer à l'électrique. Seulement, les professionnels du secteur s'accordent à dire que la réglementation française de 2020 reste encore trop stricte. Le gouvernement vient justement de bouger les lignes avec le lancement, le mois dernier, d'un plan rétrofit.

Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale préside, ce dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à la présentation d'exposés sur le suivi des conséquences des récentes intempéries et aux mesures prises à cet effet, ainsi qu'à des projets de loi concernant les secteurs de la Justice et des Finances, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à la présentation d'exposés sur les conséquences des récentes intempéries et aux mesures prises à cet effet, ainsi qu'à des projets de loi concernant les secteurs de la Justice et des Finances», lit-on dans le communiqué.

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE PAR L'ESPAGNE

Des migrants visés par des tirs de soldats marocains

Les autorités espagnoles ont ouvert une enquête suite à des informations faisant état de victimes parmi un groupe de migrants subsahariens, visés par des tirs de soldats marocains alors qu'ils tentaient d'atteindre les îles Canaries depuis l'Afrique.

"Nous enquêtons", a déclaré une source policière espagnole, citée par Reuters, après des informations faisant état de morts et de blessés.

Selon le récit d'un groupe de migrants, les forces marocaines auraient ouvert le feu sur plus de 40 d'entre eux alors qu'ils cherchaient à partir sur un canot tôt mardi matin.

Le groupe a réussi à partir et a finalement été récupéré à 21 km au sud de la Grande Canarie, à 21 heures jeudi soir lors d'un sauvetage impliquant des hélicoptères et des patrouilleurs espagnols, ont déclaré des responsables des îles Canaries.

Les migrants ont déclaré aux sauveteurs qu'ils étaient partis de la ville de Boujdour, au Sahara occidental occupé, à 200 milles marins au sud des îles Canaries, selon des responsables.

Parmi les migrants arrivants (32 hommes, neuf femmes et une fille), trois d'entre eux avaient besoin de soins médicaux, dont une femme enceinte, un autre "malade" et une troisième personne avec un "traumatisme à la jambe".

Une source policière espagnole a indiqué plus tard que l'un des trois migrants soignés dans les îles Canaries avait des blessures par balle. La responsable de l'association caritative Walking Borders, qui recense les migrants disparus en mer, Helena Maleno, a déclaré que les survivants restés au Maroc lui avaient dit par téléphone que des soldats d'une patrouille anti-migration avaient tiré jusqu'à quatre coups de feu sur le bateau alors qu'ils embarquaient, touchant un jeune homme malien au cou.

Une conseillère en matière de migration auprès du gouvernement des îles Canaries, Txema Santana, a confié à Reuters que les migrants avaient déclaré aux sauveteurs que deux personnes avaient été tuées par des coups de feu tirés par un "poste de contrôle anti-migration" avant de quitter le Maroc. "Les migrants nous ont dit qu'il y avait deux personnes qui étaient mortes sur la traversée et que leurs corps avaient été jetés par-dessus bord", a ajouté Jose Antonio Rodriguez Verona, chef de l'équipe d'urgence de la Croix-Rouge aux îles Canaries, à Reuters.

Des groupes de défense des droits de l'Homme marocains, dont le Conseil national des droits de l'Homme, ont mis en garde contre le recours croissant à la force par les autorités marocaines dans le contrôle des migrants d'Afrique vers l'Europe.

Cet incident vient s'ajouter à celui de septembre dernier, lorsqu'une femme subsaharienne qui s'appêtait à prendre la mer avec un groupe de migrants pour rejoindre l'archipel espagnol des Canaries, a été tuée après avoir été touchée par un tir de la police marocaine, dans le sud du Maroc, entre les villes d'Akhfennir et de Tarfaya.

Plusieurs personnes avaient également été blessées, dont le fils du maire d'Akhfennir alors qu'il essayait de s'enfuir. "C'est intolérable de tirer sur des gens par derrière", s'était alors révoltée Helena Maleno.

Et en juin dernier, près de 2.000 migrants subsahariens qui tentaient de franchir la frontière entre Nador (Maroc) et Melilla (Espagne) ont été brutalisés par les policiers marocains. Au moins 37 d'entre eux ont été tués dans ces violences, selon des organisations des droits de l'Homme marocaines.

CITÉ MÉDIATIQUE

Pose de la première pierre le 5 juillet

La pose de la première pierre du projet de réalisation de la nouvelle Cité médiatique, prévue à Alger, aura lieu le 5 juillet, coïncidant avec la célébration de l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, a affirmé le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi. Dans une interview à la télévision publique, le ministre a indiqué qu'un appel d'offres national avait été lancé auparavant et que le site de réalisation a été choisi. Dans ses révélations, le ministre a ajouté que le bureau des études et l'entreprise de réalisation ont été retenus. Ce projet sera réalisé en coordination avec le ministère de la Communication, a-t-il précisé. Un projet retenu conformément aux instructions du



président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Dans son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, à l'occasion de la

Journée de la liberté d'expression, el chef de l'Etat a indiqué que ce « projet comprend des sièges pour l'Etablissement public de télévision et la Radio na-

tionales, une Maison de la presse et bien d'autres médias nationaux ». Dans le même contexte, Mohamed Tarek Belaribi a révélé la réalisation d'une cité parlementaire. Inscrit dans le programme du président de la République, ce projet devrait être lancé au plus tard dans deux mois, a souligné le ministre. Un appel d'offres a été lancé d'autant que les études de terrain sont achevées, y compris des études géotechniques, selon le ministre. Un projet attribué à un bureau d'études national, précise le ministre. Le projet devrait être réalisé sur le site des anciens abattoirs d'Alger et devrait réunir l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation sur un même site sur une superficie globale de 220.000 m².

INVESTITURE DU NOUVEAU PRÉSIDENT NIGÉRIAN

Le président de l'APN représentera le chef de l'Etat

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, participera en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du président nigérian élu, Asiwaju Bola Ahmed Tinubu, prévue dimanche et lundi à Abuja, indique un

communiqué de la chambre basse du Parlement. La cérémonie d'investiture se déroulera en présence de "plusieurs invités dont des chefs d'Etat et de Gouvernement et leurs représentants, du continent africain et d'ailleurs", ajoute le communiqué.

La participation du président de l'APN à cet événement "traduit la profondeur des liens d'amitié et de coopération unissant les deux pays qui comptent parmi les plus grands pays du continent, et confirme la cohésion de leurs positions concernant plusieurs dossiers africains", conclut le communiqué.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ASSOCIATION DES COURS CONSTITUTIONNELLES D'ASIE

Omar Belhadj dès aujourd'hui à Séoul

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj prendra part, à partir de lundi à Séoul (Corée du Sud), aux travaux de la 4e Conférence internationale de l'Association des Cours constitutionnelles et des institutions équivalentes d'Asie, a indiqué dimanche un communiqué de cette instance.

M. Belhadj, qui prendra part à cette conférence à l'invitation de son homologue sud-coréen, devra présenter l'expérience de l'Algérie dans ce domaine à travers une intervention intitulée: "Evolution du recours du citoyen à la justice constitutionnelle en Algérie", précise la même source.

Lors de son intervention, M. Belhadj évoquera "les différentes haltes historiques de la justice constitutionnelle dans notre pays et son rôle dans la promotion et la préservation des droits et des libertés du citoyens, jusqu'à la création de la Cour constitutionnelle en vertu de l'amendement constitution-

nel de 2020, initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, compte tenu de ses larges prérogatives et de ses efforts à travers l'exercice de missions de contrôle constitutionnel, notamment son rôle dans la protection des droits de l'homme et des libertés du citoyen, via l'exception d'inconstitutionnalité", ajoute-t-on de même source.

Lors de sa participation aux travaux de ce congrès international, M. Belhadj sera accompagné du membre de la Cour constitutionnelle, Amar Abbas. L'Association des Cours constitutionnelles et des institutions équivalentes d'Asie, qui compte 12 membres, est un forum régional des instances de justice constitutionnelle pour l'échange de vues et d'expériences entre les différentes instances constitutionnelles en vue du renforcement de la démocratie, de la souveraineté de la loi et des droits fondamentaux en Asie.

RN

PREMIER AVION DE LIGNE FABRIQUÉ PAR LA CHINE

Vol inaugural réussi pour le C919

L'appareil assurera à présent une liaison régulière entre Shanghai et Chengdu. Son constructeur, l'entreprise Comac, dit avoir enregistré déjà plus de 1200 commandes.

Le premier avion de ligne de conception chinoise, le C919, a réalisé dimanche son vol commercial inaugural, un tournant pour le secteur chinois du transport aérien qui souhaite rivaliser depuis longtemps avec ses concurrents occidentaux. Pékin espère que le C919 pourra rivaliser avec les appareils étrangers les plus prisés comme le Boeing 737 MAX et l'Airbus A320.

«À l'avenir, la plupart des passagers pourront choisir de voyager à bord de grands appareils de conception nationale», a décrit la chaîne de télévision d'État CCTV.

L'appareil du vol MU9191 de la compagnie China Eastern Airlines a atterri «en douceur» à l'aéroport international de Pékin avec environ 40 minutes d'avance vers 12h 30 locales, selon CCTV. Le vol «a été extrêmement fluide, confortable et mémorable.

Je pense que je m'en souviendrai longtemps», a déclaré à CCTV un passager à



bord de l'avion après l'atterrissage. L'avion a décollé de l'aéroport Hongqiao de Shanghai dimanche matin, selon des images de la

chaîne, qui a précisé que 130 passagers se trouvaient à bord.

R.I.